

Hélice



MAGAZINE

#106

JUIN 2026

VIRY-CHATILLON, À VIVRE ENSEMBLE • WWW.VIRY-CHATILLON.FR



À LA LOUPE Sécurité et tranquillité publiques : garantir le respect des règles au quotidien [P.6](#) • **ÉCONOMIE LOCALE** Artisans, commerçants, producteurs : candidatez pour le prochain marché de Noël [P.11](#) • **ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE - PROJETS URBAINS** Aéroports Paris-Orly : des travaux sur la piste 4 [P.12](#) • **SOLIDARITÉ - SANTÉ** Bénévolat : l'épicerie sociale a besoin de vous [P.17](#) • **ENFANCE - JEUNESSE - ÂÎNÉS** Cap sur l'été : baignade et mini-golf au programme [P.21](#)



L'ÉVÈNEMENT DU MOIS

7 MAI

LA GUINGUETTE, LE RETOUR

INAUGURATION OFFICIELLE ET RÉOUVERTURE DE SAISON POUR LA GUINGUETTE ÉPHÉMÈRE, QUI VOUS ACCUEILLE AU PARC LEBLANC JUSQU'AU VENDREDI 10 JUILLET, TOUS LES JEUDIS ET VENDREDIS DE 16H30 À 22H30. RETROUVEZ LE PROGRAMME DÉTAILLÉ DU MOIS DE JUIN, CONCOCTÉ PAR CASA NOSTRA ET L'ASSOCIATION LES RÉ ACTEURS, DANS L'AGENDA (PAGES CENTRALES DE CE MAGAZINE), ET SUR [LA GUINGUETTE DU PARC LEBLANC](#).



1



2

26 AVRIL – 8 ET 10 MAI

⚡ HONORER ET TRANSMETTRE ⚡

Dimanche 26 avril, au cimetière, un hommage était rendu aux victimes et héros de la déportation (1). Vendredi 8 mai, la cérémonie commémorative du 81^e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 a eu lieu en présence des enfants du CME, et de l'association les Cycles de l'Histoire, qui a plongé les élus, les anciens combattants et les nombreux habitants présents dans le contexte de l'époque (2). Dimanche 10 mai, à l'occasion de la journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et de leur abolition, c'est sur l'esplanade Du-Bellay que se rassemblaient élus et habitants (3).



3



DU CÔTÉ DU DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE

« VIRY SUPERSTAR »

Essonne la revue, le magazine qui célèbre les talents et les énergies qui font l'Essonne d'aujourd'hui et de demain, a consacré la rubrique week-end de son numéro printemps-été 2026 à Viry-Chatillon. L'occasion pour la ville de rayonner dans tout le département. Si vous n'êtes pas encore abonné, scannez le QR code ci-contre pour recevoir le prochain numéro directement dans votre boîte aux lettres !



23 MAI

VOYAGE SONORE

L'événement *Histoires à petits pas* a offert aux tout-petits un moment d'éveil musical entre explorations sonores et expression corporelle, avec Mélody, intervenante certifiée enfance et musique. Une animation proposée à la médiathèque Condorcet.



23 MAI

UN DÉFI POUR LES JEUNES SPORTIFS

Course à pied, vélo et tir d'adresse étaient au programme de la 3^e édition du Lac'athlon, organisée à la halle des sports Jacques-Bédei pour les élèves de CM1, CM2 et 6^e. De nombreux participants ont relevé le défi avec enthousiasme, sous les encouragements de leurs parents !



22 MAI

CLAP DE FIN

Dernier spectacle de la saison au théâtre de l'Envol, *Les Téméraires*, une pièce consacrée à l'affaire Dreyfus, a fait carton plein. Cette ultime représentation sonnait également la fin de la tournée des comédiens, après de nombreuses dates en France et en Europe. Une soirée particulièrement émouvante, partagée avec les spectateurs castelvirois.



22 MAI

LA VILLE VALORISE LES PARCOURS PROFESSIONNELS

À deux reprises chaque année, la Ville célèbre les salariés à l'occasion d'une cérémonie de remise des médailles d'honneur du travail. Qu'elles soient en argent, en vermeil ou en or, ces distinctions récompensent l'ancienneté et l'investissement professionnel de nombreux parcours. La dernière cérémonie a réuni 16 Castelvirois.



23 MAI

« 60 ANS DE MUSIQUE... ET D'AMITIÉ FRANCO-ALLEMANDE »

Pour célébrer ses 60 ans, Viry-Chorales a été accueillie à l'hôtel de ville par le maire, aux côtés de la chorale d'Erftstadt-Gymnich, avec laquelle elle est jumelée depuis 42 ans. L'occasion d'un petit récital impromptu en salle des présidents. Un concert s'est également tenu dimanche 24 mai à l'église Notre-Dame-des-Cités.

23 MAI

AMBIANCE FESTIVE

Soleil et bonne humeur ont accompagné la clôture de la Semaine africaine 2026, organisée par l'association Femmes africaines sur le parvis de la MJC Aimé-Césaire.

19 MAI LE PRE AU SERVICE DES PLUS JEUNES

Le mois de mai a marqué la clôture des ateliers d'expression par le jeu du Programme de réussite éducative (PRE), destinés aux enfants de moyenne et grande section de l'école maternelle Victor-Hugo. Cette action est cofinancée par l'État, l'Agence régionale de santé (ARS) et la Ville.



20 MAI

LA PAROLE AUX COLLÉGIENS

Le département de l'Essonne accueillait les élèves des trois collèges de Viry-Chatillon dans le cadre d'un concours d'éloquence. Un moment riche en échanges, marqué par l'engagement des jeunes et la qualité de leurs prises de parole, construites et citoyennes. Une initiative qui valorise l'expression, la confiance en soi et le débat démocratique.



22 MAI

À VOS JEUX !

Les soirées jeux se poursuivent à la ludo-bibliothèque Émile-Bayard, avec un succès qui ne se dément pas ! Tous les amateurs sont les bienvenus. Retrouvez les dates des prochains rendez-vous dans les pages Agenda de ce magazine.

SÉCURITÉ : UNE PRIORITÉ D'ACTION ET DE RÉSULTATS

Par **Jérôme Bérenger**, maire de Viry-Chatillon



« Notre action repose sur deux piliers complémentaires : la prévention et une réponse ferme quand cela s'avère nécessaire. »

La sécurité est l'une des attentes majeures de nos concitoyens et l'une de mes responsabilités essentielles en tant que maire.

À Viry-Chatillon, nous en avons fait une priorité absolue, avec une conviction simple : garantir la tranquillité publique exige à la fois de prévenir les difficultés avant qu'elles ne surviennent et d'agir avec fermeté lorsque les règles sont transgressées.

Notre action repose ainsi sur deux piliers complémentaires : la prévention et une réponse ferme quand cela s'avère nécessaire.

La prévention consiste à accompagner les jeunes dès le plus jeune âge à travers des actions de citoyenneté, à soutenir les familles, à lutter contre le harcèlement, à développer la médiation de proximité ou encore à prévenir les rixes. Elle implique également une attention particulière portée aux personnes les plus fragiles et la recherche constante du dialogue pour désamorcer les tensions avant qu'elles ne dégénèrent.

Mais prévenir ne suffit pas. Lorsque l'intérêt général l'exige, il est nécessaire de faire respecter les règles avec fermeté. Nous avons ainsi renforcé les effectifs de notre police municipale, étendu ses horaires de présence sur le terrain et nous poursuivons le déploiement de la vidéoprotection, tout en mettant en place la vidéoverbalisation.

Dans le même esprit, nous avons pris des arrêtés municipaux concernant les ventes nocturnes d'alcool des épiceries et instaurant le couvre-feu des mineurs, afin de protéger les habitants et de préserver le vivre-ensemble.

Même si nous sommes conscients qu'il reste encore beaucoup à faire, cette politique produit des résultats parce qu'elle s'appuie sur une mobilisation collective : polices municipale et nationale en complémentarité, que je tiens à remercier pour leur engagement quotidien dans des conditions parfois difficiles, mais aussi services municipaux, associations, bailleurs, Éducation nationale, partenaires institutionnels et habitants engagés, notamment via le dispositif des voisins vigilants.

Agir par la prévention quand cela est possible, par la fermeté quand cela est nécessaire : tel est l'équilibre que nous avons choisi.

Un équilibre exigeant, mais indispensable pour préserver durablement la sécurité, la tranquillité et la qualité de vie auxquelles chaque Castelvirois a droit.

SÉCURITÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUES

GARANTIR LE RESPECT DES RÈGLES AU QUOTIDIEN

Le maire est le garant de la sécurité, de la tranquillité et de la salubrité publiques sur le territoire communal. Au quotidien, cette mission ne se limite pas à la gestion des situations d'urgence : elle s'inscrit dans une action continue, fondée sur la prévention et une forte présence sur le terrain pour faire respecter les règles de vie collective. Cet engagement constant poursuit un objectif partagé : offrir à chacun un cadre de vie serein et respectueux.

PRÉSENCE ET INTERVENTION

> Une présence quotidienne sur le terrain

Les agents de police municipale et les ASVP - agents de surveillance de la voie publique - effectuent chaque jour des patrouilles dans la ville : à pied mais également à vélo ou en voiture, et bientôt à moto. Une équipe dédiée à la sécurité des écoles est par ailleurs déployée aux abords des établissements scolaires, aux horaires d'entrée et de sortie des classes. Les neuf agents ont pour mission de sécuriser les enfants et les familles, et de faciliter et encadrer la circulation de tous durant ces périodes de forte affluence.

Effectuées quotidiennement, les patrouilles à pied permettent aux agents de créer du lien avec la population, de prévenir les incivilités mais aussi de repérer rapidement les situations problématiques, afin d'y apporter des réponses coordonnées.

> Faire respecter les règles communes et répondre aux incivilités du quotidien

Dans le cadre du Code pénal, du Code de la route et des arrêtés municipaux, les agents de police municipale sont habilités à constater et à verbaliser différentes infractions : stationnements gênants ou dangereux, non-respect des règles de circulation, dépôts sauvages, déjections canines, nuisances sonores ou encore dégradations de l'espace public. Une réponse graduée peut également être mise en œuvre, allant du rappel à l'ordre à la verbalisation selon la nature et la gravité des faits. Les montants des amendes varient ainsi en fonction de l'infraction constatée. Au-delà de la sanction, l'objectif reste de préserver la tranquillité publique, la propreté et le respect du cadre de vie pour tous.

Deux agents assermentés peuvent désormais visionner les images des caméras de vidéoprotection depuis le centre de supervision urbaine (CSU) de la police municipale, afin de constater certaines infractions routières sans interception du conducteur : franchissement de stop sans marquer l'arrêt, non-respect des feux ou stationnement interdit. La contravention peut alors être dressée directement depuis le CSU. Ce dispositif de vidéo verbalisation permet également de lutter plus efficacement contre les dépôts sauvages.

> Des outils pour accompagner le travail des agents sur le terrain

Installées dans l'espace public, les caméras de vidéoprotection contribuent à la prévention des actes de délinquance, à la sécurisation des lieux sensibles et à la protection des habitants comme des biens. Elles facilitent également les interventions en cas d'incident et apportent des éléments utiles aux enquêtes, dans le respect du cadre légal. Leur déploiement s'inscrit dans une logique de complémentarité à la présence humaine et aux actions de proximité menées sur le terrain.

UNE ACTION CONJOINTE

> Développer une stratégie partagée

Le Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance réunit l'ensemble des acteurs mobilisés sur le territoire : services de l'État, polices nationale et municipale, Éducation nationale, bailleurs sociaux, associations spécialisées ou encore médiateurs.

Il permet d'échanger régulièrement sur les problématiques rencontrées sur le terrain, de coordonner les actions menées et d'adapter les réponses aux besoins identifiés. Chaque année, un bilan permet de faire évoluer la stratégie au plus près des réalités locales. Depuis 2015, la Ville participe également au CISPD, le volet intercommunal du CLSPD.

Dans le cadre de la politique de la ville, un avantage fiscal est accordé aux bailleurs sociaux présents dans les quartiers prioritaires. En échange, ces derniers doivent mettre en œuvre des actions concrètes d'amélioration du cadre de vie au bénéfice des habitants. Une journée de Noël est par exemple proposée chaque année aux habitants du Plateau.

> Une coopération renforcée entre polices municipales

Une convention de partenariat a été signée entre les polices municipales de Viry-Chatillon, Juvisy-sur-Orge et Savigny-sur-Orge. L'objectif : renforcer la coopération entre les trois communes afin de mener des actions conjointes. Cette collaboration permet également aux équipes de mutualiser leurs compétences, de partager leurs expériences de terrain et d'échanger sur leurs bonnes pratiques au service des habitants.

> Des associations au service du bien vivre ensemble

La Municipalité peut s'appuyer sur un tissu associatif dynamique, présent au quotidien auprès des habitants. Les initiatives des bénévoles contribuent à créer du lien, à favoriser les échanges et à renforcer la solidarité entre les générations et les quartiers. Un engagement essentiel à la cohésion sociale.

Service de prévention spécialisée, l'association Émergence-AAPISE s'adresse aux 11/25 ans et à leurs familles. Ses interventions ont pour objectif de prévenir la marginalisation et de faciliter l'insertion ou la promotion sociale des jeunes en difficulté ou en rupture avec leur milieu.

Le rappel à l'ordre permet au maire d'intervenir auprès d'une personne ayant adopté un comportement susceptible de porter atteinte au bon ordre, à la sûreté, à la sécurité ou à la salubrité publiques, en la convoquant en mairie. Il s'agit avant tout d'un avertissement, destiné à rappeler les règles de vie en collectivité et les conséquences possibles en cas de récidive. La collectivité accueille également des personnes condamnées à un TIG, travail d'intérêt général, une peine qui sanctionne des délits mineurs : petites infractions, actes d'incivilité... Il consiste en un travail non rémunéré, conçu comme une peine alternative aux courtes peines d'emprisonnement.

> Un cadre de vie de qualité pour une ville plus apaisée

Des espaces publics propres et entretenus, des équipements en bon état, un éclairage adapté, des espaces verts agréables... contribuent directement au bien-être des habitants et au sentiment de sécurité. C'est pourquoi la Municipalité agit au quotidien pour une ville propre, entretenue et agréable à vivre, pour une cohabitation apaisée entre les habitants.



42

Castelvirois ont rejoint le dispositif Voisins vigilants

25

agents composent la police municipale de Viry-Chatillon : **11** agents de police, **10** ASVP (agent de surveillance de la voie publique), **2** agents du centre de supervision urbain et **2** agents administratifs

60

caméras de vidéoprotection sont déployées sur le territoire communal + **2** caméras nomades

Horaires élargis

en été pour les agents de police : de 9h à 22h30 du lundi au samedi et de 10h à 19h les dimanches et jours fériés

2 centres sociaux

La Ville accompagne et soutient les activités et actions proposées tout au long de l'année par la MJC Les Passerelles, dans les deux centres sociaux qui la constituent : Aimé-Césaire (13 avenue Jean-Mermoz) et Saint-Exupéry (9 avenue de Flandre).

PRÉVENTION ET SENSIBILISATION

Agir pour la tranquillité publique, c'est d'abord agir en amont des tensions. Pour éviter que celles-ci ne s'installent, la Ville mise ainsi sur la sensibilisation, la responsabilisation et l'implication de l'ensemble des habitants.

> Transmettre des repères essentiels dès le plus jeune âge

Avec la Caisse des écoles, la Ville mène des actions pour sensibiliser les plus jeunes à la citoyenneté. L'objectif : leur apprendre les règles de la vie en société, le respect des autres et de leur environnement, ainsi que les gestes du quotidien qui favorisent le vivre-ensemble.

Les membre du conseil municipal des enfants ont travaillé sur une campagne de communication autour des incivilités aux abords des écoles, avec l'illustrateur Alexis Ferrier. Leur projet a remporté le prix des villes de plus de 30 000 habitants aux trophées des conseils municipaux enfants et jeunes de l'AMIF 2026 – association des maires d'Île-de-France. Bravo !

Le Service jeunesse prend ensuite le relais auprès des adolescents, notamment des collégiens, à travers des ateliers et temps d'échange autour de grands sujets de société : égalité filles-garçons, inclusion, lutte contre le harcèlement...

En 2025, la Ville a accueilli l'événement Urban Legacy, imaginé par Boro Doucouré (frère de Ladjé Doucouré) : une semaine de sport, de culture et de dialogue pour lutter contre les rixes. Plus de 200 jeunes ont répondu présent.

> Des règles pour garantir un usage apaisé de l'espace public

À domicile, dans son jardin, dans la rue ou en pleine nature, de nombreuses dispositions organisent la vie collective sur des sujets variés : nuisances sonores, gestion des déchets, usage de la route ou occupation des espaces publics. Leur respect est essentiel au bien vivre ensemble.

Par ailleurs, des arrêtés municipaux sont régulièrement pris pour répondre à des situations spécifiques, notamment face à des problématiques identifiées.

Le maire a pris une série de mesures applicables jusqu'au 31 octobre, pour renforcer la sécurité de tous durant la période estivale : restriction des horaires d'épicerie proposant de l'alcool à emporter, couvre-feu pour les mineurs de moins de 13 ans, interdiction des feux de plein air ou de barbecue sur l'espace public...



> Le dialogue et la médiation au cœur de l'accompagnement

Parce que le dialogue joue un rôle clé, la Ville s'appuie sur ses correspondants de proximité, qui assurent des missions de médiation sociale et de veille résidentielle aux Coteaux de l'Orge et sur le Plateau. La Ville accueille également des permanences juridiques et psychologiques pour accompagner les habitants confrontés à des difficultés. Ces temps d'écoute et de conseil permettent d'apporter des réponses adaptées, de favoriser le dialogue et, lorsque cela est possible, de trouver des solutions apaisées sans passer par la justice.

Retrouvez l'ensemble des permanences proposées par la Ville en page 27 et sur le site Internet www.viry-chatillon.fr.

> La vigilance citoyenne, un levier essentiel

À travers les conseils de quartier, les habitants sont associés aux réflexions et aux actions menées à l'échelle locale. En complément, des outils comme les voisins vigilants encouragent une vigilance citoyenne fondée sur la solidarité, le dialogue et la responsabilité collective.

La tranquillité publique repose sur l'implication de chacun. Signaler une situation préoccupante, un comportement dangereux, une personne en difficulté ou une dégradation de l'espace public permet d'agir plus rapidement.

> Des dispositifs pour prévenir au quotidien

La Ville mobilise des outils concrets, tels que l'opération tranquillité absences (OTA), qui permet de protéger les logements des cambriolages pendant les périodes d'absence. Elle agit par ailleurs contre des situations plus complexes, comme les squats ou l'habitat indigne. Repérer les logements insalubres ou les occupations susceptibles de

mettre en danger ses occupants permet d'anticiper les situations à risque afin d'y remédier avant que les choses ne s'aggravent.



> Une attention particulière portée aux publics les plus vulnérables

Personnes âgées isolées, jeunes en difficulté, victimes de violences intrafamiliales, habitants en situation de fragilité : la Ville et ses partenaires restent particulièrement attentifs aux situations de vulnérabilité. Grâce au travail de terrain, certaines situations peuvent être repérées plus tôt et ainsi faire l'objet d'un accompagnement adapté.

IL EN PARLE

AHMED M'SAIDIE

Adjoint au maire délégué à la sécurité, à la prévention et à la cohésion territoriale

La sécurité et la tranquillité publique ne reposent pas uniquement sur l'intervention ou la sanction. Elles se construisent aussi au quotidien grâce à la prévention, au dialogue, à la présence sur le terrain et à l'implication de tous les acteurs du territoire. À Viry-Chatillon, nous faisons le choix d'une approche équilibrée, fondée à la fois sur la fermeté lorsque cela est nécessaire, mais aussi sur la proximité, la médiation et la cohésion territoriale, afin de préserver durablement le bien vivre-ensemble.



ASSISTANT MATERNEL UN MODE DE GARDE SOUPLE ET ACCESSIBLE



Pourquoi choisir un assistant maternel ?



► **un accueil individualisé :**
accueil en petit nombre,
respect du rythme de
l'enfant, cadre rassurant



► **des horaires souples :**
organisation flexible,
qui s'adapte aux besoins
des familles



► **un coût maîtrisé :**
des aides financières
réduisent significativement
le reste à charge

Quelles aides ?

► **le complément de libre choix du mode de garde (CMG)** est versé par la Caisse d'allocations familiales (CAF). Son montant dépend du revenu des familles, du nombre d'enfants à charge et du nombre d'heures d'accueil

► **un crédit d'impôts** sur le reste à charge est perçu l'année suivante (dans la limite de 1 750€)

Combien ça coûte ? Simulations

► **Famille 1 (couple avec un enfant)**
revenu fiscal de référence : 34 000€

Besoin : du lundi au vendredi de 9h à 18h, soit 45 heures par semaine, 47 semaines dans l'année (+ 5 semaines de congés)

Contrat : salaire horaire net : 4€ ; indemnités par jour de présence : 3,83€ (entretien) ; 4€ (repas/goûter)

Coût mensuel moyen :

salaire net de l'assistant maternel :
[(4€ x 45h x 52 semaines)/12] +
(3,83€ x 20 jours) + (4€ x 20 jours)
= 936,60€

Montant CMG : 602,05€

reste à charge : 334,55€

► **Famille 2 (couple avec un enfant)**
revenu fiscal de référence : 55 000€

Besoin : du lundi au vendredi (sauf mercredi) de 8h à 18h, soit 40 heures par semaine, 36 semaines dans l'année

Contrat : salaire horaire net : 4€ ; indemnités d'entretien par jour de présence : 4,25€ (entretien) et 4€ (repas/goûter)

Coût mensuel moyen :

salaire net de l'assistant maternel :
[(4€ x 40h x 36 semaines)/12] + (4,25€
x 16 jours) + (4€ x 16 jours) = 612€

Montant CMG : 258,38€

reste à charge : 353,62€

► **Famille 3 (parent seul avec trois enfants)**
revenu fiscal de référence : 23 000€

Besoin : du lundi au vendredi de 7h30 à 15h30 soit 40h par semaine, 47 semaines dans l'année (+ 5 semaines de congés)

Contrat : salaire horaire net de 5€ ; indemnités d'entretien (4€) et de repas/goûter (4€) par jour de présence

Coût mensuel moyen :

Salaire net de l'assistant maternel :
[(5€ x 40h x 52 semaines)/12] + (4€ x
20 jours) + (4€ x 20 jours) = 1025,66€

Montant CMG : 859€

reste à charge : 166,66€

À la recherche d'un assistant maternel ?

Les deux relais petite enfance (RPE) de la ville accompagnent les familles castelviroises dans leurs recherches et dans leurs démarches.



POUR EN SAVOIR PLUS

RPE Madeleine-Brès :

42 rue Pierre-et-Marie-Curie - 01 69 44 88 93

RPE L'Éveil des p'tits loups :

11 avenue Guillaumet - 01 78 84 87 04

Permanences téléphoniques tous les matins
de 9h à 12h30 (sauf les jeudis)

MARCHÉ DE NOËL

ARTISANS, COMMERÇANTS, PRODUCTEURS : CANDIDATEZ !



La Ville lance son appel à candidatures pour les exposants !

La ville de Viry-Chatillon prépare la troisième édition de son marché de Noël, qui se tiendra du vendredi 27 au dimanche 29 novembre 2026 au cœur du parc Leblanc. Rendez-vous attendu des habitants, cet événement festif et convivial participe pleinement à la dynamisation du centre-ville, tout en mettant à l'honneur les savoir-faire artisanaux et les acteurs économiques locaux à l'approche des fêtes de fin d'année. À travers cette manifestation, pensée comme un moment de partage accessible à tous, la Municipalité réaffirme sa volonté de soutenir les commerces de proximité, de valoriser les productions locales et de proposer une offre qualitative et attractive.

Dans cette perspective, la Ville lance un appel à manifestation d'intérêt à destination

des commerçants, artisans et producteurs souhaitant participer à l'événement. Plusieurs types d'emplacements seront proposés : chalets en bois, barnums et emplacements libres. Une procédure conforme à la réglementation relative à l'occupation du domaine public, qui garantit la transparence et l'égalité de traitement entre les candidats.

Les candidatures seront étudiées selon différents critères, parmi lesquels la qualité et l'origine

des produits, les modalités de fabrication, l'ancrage local des exposants, l'esthétique des installations ainsi que la prise en compte des enjeux environnementaux. Cette sélection permettra d'assurer la cohérence et l'attractivité du marché.

Les personnes intéressées ont jusqu'au samedi 20 juin à 12h pour déposer leur candidature auprès du Service du commerce local (Direction de l'urbanisme).



MODALITÉS DE PARTICIPATION

sur www.viry-chatillon.fr
Renseignements techniques et administratifs :
urbanisme@viry-chatillon.fr
ou 01 69 12 62 55 - 06 18 39 19 32

La Ville est également à la recherche des animations qui ponctueront le week-end. Plus d'informations sur cet autre appel à projet en page 18.

BRÈVE



VOTRE MARCHÉ : DES COMMERÇANTS DE PROXIMITÉ ET DES ANIMATIONS

Les commerçants du marché vous accueillent trois fois par semaine, les mardi, vendredi et dimanche, de 8h à 13h, et vous proposent une large gamme de produits de qualité. De nombreuses animations sont également organisées tout au long de l'année.

La prochaine en date ? La fête de l'été, dimanche 28 juin. Au programme, un quiz avec tirage au sort, et, à la clef, des cadeaux en lien avec les vacances à remporter.



LE MOT DE...

LA FAB À LA RECHERCHE DE SES FOOD TRUCKS

Bernadette Moulay, adjointe au maire déléguée au commerce, à l'artisanat, au développement économique et au mécénat

La Fête des associations et des bénévoles (FAB) aura lieu samedi 5 septembre prochain. Nous lançons un appel à candidatures à destination des propriétaires de food trucks souhaitant participer à cet événement festif et convivial. En proposant une offre de restauration variée et gourmande, dans un esprit de fête populaire et de convivialité, vous contribuerez pleinement à l'ambiance chaleureuse de l'événement. Salées, sucrées, spécialités du monde, options végétariennes... toutes les propositions sont les bienvenues ! Les candidatures sont ouvertes ! Présentez votre foodtruck et votre offre de cuisine par mail à : foodtruck@viry-chatillon.fr avant le 15 juin.



BRÈVE

**MORTE RIVIÈRE.
SUITE ET FIN DE
L'ENQUÊTE PUBLIQUE.**

L'enquête publique concernant la création d'une servitude d'utilité publique sur les digues du canal de la Morte Rivière à Viry-Chatillon s'est achevée le 29 mai dernier.

Ce projet, porté par le Syndicat de l'Orge, gestionnaire du système d'endiguement, a pour objectif de protéger durablement les habitants face au risque d'inondation. En effet, les digues de la Morte Rivière protègent les zones habitées des crues de l'Orge et de la Seine et assurent une décharge hydraulique essentielle. Pour garantir leur efficacité, le syndicat doit pouvoir accéder aux ouvrages à tout moment pour entretenir la végétation et le canal béton, surveiller les niveaux d'eau et réaliser des travaux si besoin. La servitude envisagée (une bande de quatre mètres depuis le sommet de la digue) n'implique aucun transfert de propriété, mais encadre l'accès et les interventions. Le rapport et les conclusions de la commissaire enquêteuse seront consultables sur www.essonne.gouv.fr et à l'hôtel de ville dans le courant de l'été, pour une durée d'un an à compter de la clôture de l'enquête. L'arrêté portant création de la servitude d'utilité publique sera alors pris par la préfète de l'Essonne.



PLUS D'INFORMATIONS
0805 29 20 90
(numéro gratuit) ou
www.syndicatdelorge.fr

AÉROPORT PARIS-ORLY

TRAVAUX DE LA PISTE 4

© Sylvain Cambon pour Groupe ADP

Du 10 août au 17 décembre prochain, le Groupe ADP engage d'importants travaux de sécurisation des opérations aériennes et de mise en conformité des pistes aux normes européennes.

Ces travaux exceptionnels imposent une fermeture complète de la piste 4 et un report du trafic des avions sur les pistes 2 et 3, entraînant des modifications de trajectoires et des survols inhabituels de la ville, tous les jours de la semaine, entre 6h et 23h30. Cette période sera précédée d'une phase de test à compter du 11 juin, pour une durée maximale de huit semaines, uniquement les mardis, mercredis et jeudis entre 13h et 16h.

Pour plus d'informations sur ce projet, vous êtes invité à une réunion publique mardi 9 juin à 19h au théâtre de l'Envol.

**PLUS D'INFORMATIONS**

auprès de la Maison de l'Environnement et des Territoires : entrevoisins.groupeadp.fr - environnementorly@adp.fr - 01 49 75 90 70
et de la Mission Environnement de la Direction des services de la navigation aérienne : environnement-dsna@aviation-civile.gouv.fr

INONDATIONS

PRÉVENTION DES RISQUES

La commune peut être touchée par les crues de la Seine et de l'Orge. Information et prévention sont primordiales en dehors des périodes de crise.

Les inondations de la Seine sont caractérisées par une montée lente des eaux et peuvent se traduire par un débordement direct, une remontée de la nappe ou encore une stagnation des eaux pluviales. Les crues de l'Orge ont quant à elles généralement pour origine des événements météorologiques exceptionnels, qui entraînent une saturation des sols et accroissent le ruissellement. Si des opérations sont régulièrement mises en

œuvre pour limiter ces risques – création de zones de rétention, interventions sur les réseaux d'assainissement ou encore le système d'endiguement de la Morte Rivière (voir ci-contre) - la prévention passe également par la préparation à la mobilisation de chacun en cas d'épisode de crue. À ce titre, la commune dispose d'un plan communal de sauvegarde déclenché dès que la situation l'exige. À votre niveau, n'oubliez pas les quelques gestes élémentaires à adopter dès l'alerte donnée : fermez les ouvertures en rez-de-chaussée et mettez en hauteur les objets sensibles ; coupez les réseaux d'électricité et de gaz ; ne consommez pas l'eau courante, sauf avis contraire des autorités ; et pensez à préparer un kit d'urgence (médicaments, nourriture non périssable, argent liquide, etc.).

LACS

UNE PLANTE INVASIVE SOUS SURVEILLANCE

La renouée du Japon, plante herbacée vivace à tiges rougeâtres de 1 à 4 m de haut, se développe rapidement autour des lacs, prenant la place des plantes locales et perturbant les écosystèmes.



Face à cette expansion favorisant l'érosion des sols et nocive pour la biodiversité, le Grand-Orly Seine Bièvre met en place des zones d'expérimentation jusqu'en 2027. Deux méthodes de gestion et de valorisation efficaces et respectueuses de l'environnement sont actuellement en phase de test :

- le fauchage répété : en coupant régulièrement les tiges, l'énergie stockée dans les racines de la plante s'amenuise ;
- le bâchage avec géomembrane : la lumière n'atteignant pas la plante, celle-ci ne peut plus se développer et ses tiges souterraines s'épuisent progressivement. Promeneurs et joggeurs, merci de vous tenir à l'écart de ces zones d'expérimentation.

CHÂTILLON

REMISE EN ÉTAT DE L'ANCIEN TERRAIN GRDF

Depuis le 13 avril et pour une période d'environ trois mois, une opération à portée environnementale a lieu sur l'ancienne friche GRDF, avenue Jean-Jaurès.

Dans le cadre de sa politique de maîtrise de la pression immobilière sur le territoire, la Municipalité a signé, en 2022, une convention de maîtrise foncière avec l'établissement public foncier d'Île-

de-France (EPFIF). C'est dans ce cadre que l'EPFIF s'est porté acquéreur en mars 2026 du terrain situé au 4 avenue Jean-Jaurès, anciennement occupé par Gaz réseau distribution de France (GRDF). Aujourd'hui, c'est au vendeur que revient l'obligation, mise à charge par l'État, de remettre le terrain en état. Afin de ne pas occasionner de désagréments pour les riverains, en matière de circulation comme de stationnement, un accès direct au site pour les poids lourds a été prévu. À terme, ce terrain sera intégré dans un projet d'aménagement du secteur avec comme exigence principale une très haute qualité environnementale.

BRÈVES

TRAVAUX DANS LES ÉCOLES. DES VACANCES STUDIEUSES.



Les vacances scolaires de printemps ont été mises à profit pour quelques travaux dans les écoles, réalisés par les agents de la Ville. Parmi eux :

- la mise en peinture d'une classe à l'école élémentaire René-Descartes,
- l'installation d'une cabane à vélos dans la cour de l'école maternelle Alphonse-Daudet (photo),
- et la rénovation de la plomberie des sanitaires de l'école maternelle Jean-de-La-Fontaine.

ÉCO-PÂTURAGE. CINQ MOUTONS À LA PRAIRIE.



Arrivés lundi 27 avril pour une période de six mois, les cinq moutons d'Ouessant ont pour mission d'entretenir cet espace vert, et d'ainsi favoriser la biodiversité. N'hésitez pas à leur rendre visite : le lieu est en accès libre tous les jours de 8h à 20h. Attention, ne les nourrissez pas : cela pourrait les rendre malades !

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU MERCREDI 20 MAI



► LOGEMENTS : DES PERMANENCES D'INFORMATION POUR LES HABITANTS

Les élus ont approuvé à l'unanimité le renouvellement du partenariat entre la Ville et l'agence départementale pour l'information sur le logement (ADIL).

Dans un souci de renforcer l'offre de service proposée à l'Espace municipal des services au public, situé au 13 avenue Jean-Mermoz, sur le Plateau, la Ville a initié un partenariat avec l'ADIL 91. Une collaboration qui permet aux habitants de bénéficier de permanences gratuites assurées par un juriste spécialisé dans

les questions liées au logement, à l'habitat et à l'urbanisme : droit locatif, logement social, aides financières, rénovation énergétique, urbanisme, copropriété, fiscalité immobilière ou encore accession à la propriété. Les élus ont adopté le renouvellement du partenariat pour l'année en cours. Dix permanences seront ainsi organisées en 2026, afin d'offrir un service juridique de proximité aux habitants.

Les dates des permanences sont à retrouver sur le site Internet de la ville, ainsi qu'en page 27 de ce magazine.

► ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

Depuis 2015 et la loi Notre, relative à la nouvelle organisation territoriale de la République, les conseils municipaux des villes de plus de 1 000 habitants ont l'obligation de se doter d'un règlement intérieur dans les six mois suivant leur installation.

Le règlement intérieur du conseil municipal constitue le cadre de fonctionnement des séances et des travaux de l'assemblée délibérante. Son contenu fixe notamment

les règles relatives à la convocation des conseillers municipaux, à l'organisation des séances, au déroulement des débats, aux modalités de vote ainsi qu'au fonctionnement des commissions municipales. Il encadre par ailleurs les droits à l'information des élus et les modalités d'expression des différents groupes politiques. Ce document contribue à garantir la transparence des débats, la sécurité juridique des délibérations et le bon déroulement des séances. Il s'inscrit dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur.



LES AUTRES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

► Mise en œuvre du dispositif des contrats d'engagement éducatif pour l'encadrement des séjours de colonies organisés pendant l'été 2026
UNANIMITÉ

► Approbation et autorisation de signature de la convention de délégation de compétence en matière de services spéciaux de transports publics routiers réservés aux élèves (circuits spéciaux scolaires) avec Île-de-France Mobilités, à compter du 1^{er} septembre 2026
UNANIMITÉ

► Convention relative au versement de la taxe départementale additionnelle à la taxe de séjour, entre le département de l'Essonne et la commune de Viry-Chatillon
UNANIMITÉ

Retrouvez l'ensemble des points sur www.viry-chatillon.fr

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 29 juin à 19h30
Salle des présidents
de la République
Hôtel de ville

DU CÔTÉ DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Mardi 12 mai, à l'occasion du conseil territorial du Grand-Orly Seine Bièvre, le maire de Viry-Chatillon, Jérôme Bérenger, a été désigné 17^e vice-président en charge de la gestion du patrimoine vert, de la biodiversité, des lacs et des cours d'eau sur le territoire.

AGENDA

JUSQU'AU SAMEDI 4 JUILLET
L'Envolée

EXPOSITION

en partenariat avec le Fonds départemental d'art contemporain de Chamarande

> L'Aérodrome

tout public - entrée libre

+ d'infos en page 18

JEUDI 4 ET VENDREDI 5 JUIN DE
16H30 À 22H30

Guinguette éphémère

Au programme, ambiance musicale le jeudi, soirée blind test le vendredi

> parc Leblanc

DU VENDREDI 5
AU DIMANCHE 7
JUINWeek-end
Évasion
portugaise

Au programme de ces quelques jours en immersion au Portugal :

la projection du film Capitaines d'avril, sur

la révolution des Oeillets, une présentation de danses folkloriques par l'association Juventudes e Raizes, un concert du groupe 100 Limit avec ouverture de la guinguette éphémère pour l'occasion, et une dégustation de produits portugais.

> programme complet sur le site Internet de la ville

DU VENDREDI 5 AU SAMEDI 20
JUINExposition des élèves du
département des arts
plastiques de la Cité des
Arts

> grande galerie de l'espace culturel Condorcet

tout public - entrée libre

+ d'infos en page 19

VENDREDI 5 JUIN À 20H30
Les rencontres du club
Rouletabille

Fin de saison pour le club des amateurs de romans policiers, qui se retrouvent autour d'un repas partagé

> ludo-bibliothèque Émile-Bayard
adultes et ados accompagnés - entrée gratuite sur réservation

SAMEDI 6 JUIN ET 4 JUILLET
À 9H ET À 10H15
Stage de pilates

PAR L'ASSOCIATION
EVIDANSE

> gymnase Albert-Camus
ouvert aux adhérents et non
adhérents, à partir de 12 ans
+ d'infos en scannant le QR code

SAMEDI 6 JUIN À 10H
Futsal

FINALES DÉPARTEMENTALES
U11, U13, U16 ET U18, SÉNIORS
MASCULINS ET SÉNIORS FÉMININES

> espace Jules-Verne

SAMEDI 6 JUIN DE 10H30 À 12H30
Café culture

Venez partager vos coups de cœur ou coups de griffes pour des romans, de la BD, du cinéma, des sorties culturelles et littéraires.

> médiathèque Montesquieu
ados et adultes - entrée libre

SAMEDI 6 JUIN À 20H
Basket

VIRY/SAVIGNY

Championnat senior 3

> espace Edmond-Delfour

DIMANCHE 7 JUIN DE 9H À 17H
Motonautisme

Championnat E-foil

> lacs

DIMANCHE 7 JUIN À PARTIR DE 10H
Roller

CHAMPIONNAT CLRH

Viry/Breuillet/Dourdan/Brétigny

> halle des sports Jacques-Bédei

Coup
de cœurDU SAMEDI 6
AU SAMEDI 20 JUIN
ÉcoFestFESTIVAL DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Pour la 2^e édition du festival, le Grand-Orly Seine Bièvre propose des rendez-vous aussi imaginatifs que variés, pour que chacun, à son échelle, apporte une pierre à la protection de la planète et à la valorisation de la nature. De nombreuses activités sont proposées dans le réseau des médiathèques et ludo-bibliothèque de la ville.

> retrouver le programme complet des animations sur www.grandorlyseinebievre.fr

DIMANCHES 7, 14, 21 ET 28
JUIN, ET DIMANCHE 5 JUILLET
DE 10H À 11H

#ViryVeryFit

Faites du sport avec un éducateur sportif de la Ville ! Au programme : 60 minutes pour se défouler à son rythme avec des activités de fitness, de cardio et de renforcement musculaire. Pensez à votre serviette et à votre bouteille d'eau !

> bois des Coteaux (7 et 21 juin, et 5 juillet) et
parc des sports Henri-Longuet (14 et 28 juin)
activité gratuite, ouverte à tous
+ d'infos auprès de la Direction des sports

DIMANCHE 7 JUIN DE 9H À 19H
Vide-greniers

> rue Charles-Perrault

MERCREDI 10 JUIN

Sortie
nationale

DISCLOSURE DAY

Si tu découvrais que nous ne sommes pas seuls ? Si on te le montrait, te le prouvait, ça te ferait peur ? Les gens ont droit à la vérité.



Elle appartient à sept milliards de personnes. Chaque seconde nous rapproche de l'inévitable... disclosure day.

> cinéma Le Calypso



DU MERCREDI 3 JUIN AU MERCREDI 3 JUILLET

FEMMES D'EXCEPTION

La médiathèque Condorcet met à l'honneur des parcours inspirants de femmes, à travers une exposition pour petits et grands et des animations à partir de 3 ans.

Exposition

De l'intelligence visionnaire d'Ada Lovelace à la poésie rebelle de Frida Kahlo, en passant par le courage d'Hypatie d'Alexandrie... Dans tous les domaines - sciences, arts, luttes sociales ou explorations - des femmes ont marqué l'Histoire à contre-courant. Leurs récits, accessibles et poignants, invitent à réfléchir aux combats passés et présents, à la place des femmes dans la société et à l'héritage qu'elles transmettent. Cette série de portraits constitue une plongée pédagogique dans les pas de celles qui ont ouvert la voie.

tout public - entrée libre

> **MERCREDI 10 JUIN À 16H****P'tit débat**

Un moment d'échange dynamique pour découvrir le destin de femmes qui ont brisé les codes pour inventer leur propre chemin, entre audace et détermination. Le talent n'a pas de genre, venez imaginer comment devenir les héroïnes et les héros de demain !

à partir de 11 ans - entrée libre

> **MERCREDI 17 JUIN À 10H30****Racontines**

Écoutez l'histoire de filles intrépides et extraordinaires qui n'ont peur de rien ! Suivez-les dans leurs aventures magiques pour découvrir que, petites ou grandes, elles peuvent tout réussir. Un moment de lecture pour rêver, grandir et devenir de vrais petits aventuriers !

à partir de 3 ans - entrée libre

> **MERCREDI 24 JUIN À 16H****P'tit quiz**

Venez tester vos connaissances sur les femmes qui ont changé l'Histoire, des sciences aux arts en passant par le sport. Relèverez-vous le défi pour devenir un(e) expert(e) de l'égalité et de l'aventure au féminin ?

à partir de 10 ans - entrée libre

> **SAMEDI 27 JUIN À 15H****Ciné Kids**

Partez à la rencontre de jeunes héroïnes qui ne manquent ni d'idées ni de courage pour transformer le monde autour d'elles. À travers des récits pleins de tendresse, découvrez comment ingéniosité et grand cœur deviennent de véritables super-pouvoirs. Une invitation à l'aventure qui prouve qu'avec un peu d'astuce, tout devient possible !

à partir de 8 ans - entrée libre

> **SAMEDI 27 JUIN À 16H****Super héros de l'écriture**

Plongez dans l'univers des destins au féminin et libérez votre plume ! Entre portraits de figures historiques et récits de femmes du quotidien, venez tisser des mots qui célèbrent la force et l'audace. Un atelier de partage et de création, que vous soyez débutant ou passionné. Laissez votre voix s'exprimer en toute liberté.

à partir de 9 ans - gratuit sur inscription

> **MERCREDI 10 JUIN DE 10H15 À 11H15****Les P'tites Oreilles**

Les médiathécaires accueillent les tout-petits autour de lectures d'histoires, pour un moment de partage et de complicité toujours apprécié !

> médiathèque Montesquieu de 0 à 3 ans - entrée libre

> **MERCREDIS 10, 17 ET 24 JUIN DE 14H À 16H****L'atelier des tricots**

Débutant ou confirmé, petit ou grand, venez tricoter avec Simone !

> ludo-bibliothèque Émile-Bayard

à partir de 6 ans - entrée libre

> d'infos par mail à ludotheque.

virychatillon@grandorlyseinebievre.fr

> **JEUDI 11 ET VENDREDI 12 JUIN DE 16H30 À 22H30****Guinguette éphémère**

Au programme, ambiance musicale le jeudi, soirée karaoké le vendredi

> parc Leblanc

Les activités de la MJC**Les Passerelles**

Tout au long de l'année, activités et animations sont proposées dans les deux antennes Aimé-Césaire et Saint-Exupéry de la MJC. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rendre sur place à l'occasion des journées portes ouvertes, qui auront lieu du lundi 15 au samedi 20 juin. Un temps ouvert à toute personne souhaitant rencontrer les professeurs ou découvrir des ateliers. Informations et réservation de crêpeaux par téléphone auprès des structures.

> antenne Aimé-Césaire - 13 avenue Jean-Mermoz (01 69 24 63 78)

antenne Saint-Exupéry - 9 avenue de Flandre (01 69 24 38 82)

> **DU VENDREDI 12 AU VENDREDI 26 JUIN****Les Folles Journées des conservatoires**

Véritable temps fort de la vie artistique du territoire, l'événement, proposé par le Grand-Orly Seine Bièvre, met à l'honneur la créativité et l'engagement des élèves du réseau. De nombreuses animations sont proposées par le Conservatoire de Viry.

> + d'infos sur le site Internet www.grandorlyseinebievre.fr

> **SAMEDI 13 JUIN À 10H30****Racontines**

Pars à l'aventure en écoutant des histoires drôles, magiques, surprenantes...

> médiathèque Montesquieu dès 4 ans - entrée libre

> **SAMEDIS 13, 20 ET 27 JUIN DE 14H À 17H****Visitez le Nymphée**

La célèbre grotte aux coquillages a rouvert ses portes pour la saison estivale.

> Accès par le domaine de Piédefer (21 rue Maurice-Sabatier) ; longer le bâtiment puis prendre l'escalier. Le Nymphée se trouve au 1^{er} étage.

+ d'infos en page 20

SAMEDI 13 JUIN À 14H**Découverte patrimoniale****LES LACS ET SES ABORDS : UN LIEU D'EXCEPTION EN VILLE**

De 1905 aux années 1960, le site était dédié à l'exploitation de pierres meulières et de carrières de sable. Les enfants de l'époque allaient s'amuser au petit désert ou aux fouilles... Avec l'arrêt des extractions de pierre, l'eau a peu à peu rempli les cavités pour donner naissance aux lacs. Cette visite vous permettra de découvrir cet espace aquatique exceptionnel, ses abords entre nature et activité humaine, sa promenade, et l'évolution historique de ce quartier.

> rendez-vous rue Octave-Longuet (parking entre minigolf et piscine des lacs)

tout public - gratuit sur réservation depuis la billetterie en ligne, www.viry-chatillon.fr

SAMEDI 13 JUIN À 14H**Athlétisme****MEETING ATHLÉ 91 TRACK FESTIVAL**

> piste Rebelo-Doucouré du parc des sports Henri-Longuet

+ d'infos en page 19

SAMEDI 13 JUIN DE 14H À 16H**Atelier de sculptures en papier**

Poires, couples d'amoureux, pêcheurs, oiseaux sur la branche... des miniatures à réaliser avec du papier, du bois, de la corde et une touche de poésie.

> médiathèque Condorcet

tout public - gratuit sur inscription

SAMEDI 13 JUIN À 14H30 ET DIMANCHE 14 À 10H30**Voile****FINALE HANDIVOILE HANSA**

> lacs

SAMEDI 13 JUIN À 14H30**Pétanque****TRIPLETTE PROMOTION**

> boulodrome

SAMEDI 13 JUIN DE 15H À 17H**Lecture-Spectacle****HISTOIRES DE SAGES ET DE FOU**

par la compagnie Les Dramaticules
Venez découvrir trois contes du monde entier, sur un fond sonore féérique. Séance suivie d'un échange avec le conteur et le régisseur autour d'un goûter.

> médiathèque Montesquieu

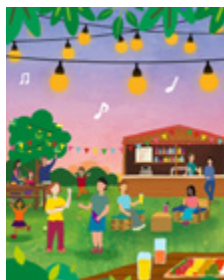
à partir de 8 ans - gratuit sur inscription

SAMEDI 13 JUIN DE 16H À 18H**Café culture**

Venez partager vos coups de cœur ou coups de griffes pour des romans, de la BD, du cinéma, des sorties culturelles et littéraires

> médiathèque Condorcet

ados et adultes - entrée libre

**SAMEDI 13 JUIN DE 16H30 À 23H****Guinguette éphémère****SOIRÉE PAËLLA**

> parc Leblanc

Sur réservation

au 06 18 39 19 32

DIMANCHE 14 JUIN À 10H**Tournoi annuel de l'association Les enfants de l'Ovale**

> stade Éric-Durand

MERCREDI 17 JUIN**Sortie nationale****TOY STORY 5**

Buzz, Woody, Jessie et le reste de la bande verront leur travail remis en question lorsqu'ils découvriront que ce qui obsède les enfants d'aujourd'hui s'appelle... l'électronique !

> cinéma Le Calypso

MERCREDI 17 JUIN À 10H30**Racontines**

Pars à l'aventure en écoutant des histoires drôles, magiques, surprenantes...

> médiathèque Montesquieu

dès 4 ans - entrée libre

JEUDI 18 JUIN À 11H**Cérémonie commémorative de l'appel du 18 juin 1940 par le général de Gaulle**

> parc Leblanc - stèle du Général-de-Gaulle

VENDREDI 19 JUIN DE 16H À 18H**Fête de la musique****SCÈNE OUVERTE**

Que vous soyez guitariste amateur, chanteur sous la douche ou virtuose confirmé, la scène est à vous pour un moment de partage musical unique. Pour monter sur les planches, merci de contacter la médiathèque ; pour les curieux et les mélomanes, l'entrée est libre et sans réservation !

> médiathèque Condorcet

tout public - entrée libre

JEUDI 18 ET VENDREDI 19 JUIN DE 16H30 À 22H30**Guinguette éphémère**

Au programme, ambiance musicale le jeudi, soirée dansante/DJ le vendredi

> parc Leblanc

VENDREDI 19 JUIN À 21H**Soirées jeux**

Experts ou débutants, que vous aimiez jouer aux cartes, au mah-jong, ou aux jeux de plateau, des joueurs de tous âges vous attendent. Pour la dernière de la saison, les joueurs partageront un repas.

> ludo-bibliothèque Émile-Bayard

adultes et ados accompagnés - entrée libre

SAMEDI 20 JUIN À PARTIR DE 10H**Fête des lacs + Fête de la musique**

> berges des lacs et parvis de la halle des sports Jacques-Bédei
+ d'infos en page 21

Coup de cœur

SAMEDI 20 JUIN À 10H30**Racontines****HISTOIRES ET PETITES NOTES**

Venez partager un moment suspendu où les livres chantent et les mots dansent ! Entre comptines à gestes et lectures rythmées, faites voyager les petites oreilles au pays des sons.

> médiathèque Condorcet

de 0 à 3 ans - gratuit sur inscription

SAMEDI 20 JUIN DE 15H À 17H

Caviardage

FESTIVAL DE POÉSIE ET LIEN SOCIAL DES TERRIENS DU BORD DE LUNE

En utilisant la technique du caviardage, qui consiste à cacher une partie d'un texte original, amusez-vous à créer votre propre œuvre poétique et insolite avec des pages de vieux livres ou de journaux que vous illustrerez.

> médiathèque Montesquieu
atelier transgénérationnel à partir de 8 ans -
gratuit sur inscription

SAMEDI 20 JUIN DE 16H À 18H

Bulle sonore

FÊTE DE LA MUSIQUE

> médiathèque Condorcet
tout public - entrée libre

MERCREDI 24 JUIN DE 10H15 À 11H15

Les P'tites Oreilles

Les médiathécaires accueillent les tout-petits autour de lectures d'histoires. Un moment de partage et de complicité toujours apprécié !

> médiathèque Montesquieu
De 0 à 3 ans - entrée libre

JEUDI 25 ET VENDREDI 26 JUIN DE 16H30 À 22H30

Guinguette éphémère

Au programme, soirée live le jeudi, soirée dansante/années 80 le vendredi

> parc Leblanc

VENDREDI 26 JUIN À 18H

Ciné rencontre

Projection du documentaire Nous l'orchestre, de Philippe Béziat, en partenariat avec la Cité des Arts, suivie d'une rencontre avec Esther Million, cheffe d'orchestre.

> cinéma Le Calypso
tarif unique : 4,60€

SAMEDI 27 ET DIMANCHE 28 JUIN DE 11H À 20H

La piscine fête l'été

Structures gonflables, casque de réalité virtuelle aquatique, water-polo, espace restauration...

> piscine des lacs
tout public - tarif : entrée + 2€

SAMEDI 27 JUIN À 15H ET 20H30

Spectacle de danse

par l'association Evidanse

> théâtre de l'Envol
billetterie accessible via le
QR code ci-contre



DU DIMANCHE 28 JUIN AU MERCREDI 1ER JUILLET

Fête du cinéma

Toutes vos séances à 5€ (et 4€ pour les moins de 14 ans !)

> cinéma Le Calypso

MERCREDI 1ER JUILLET DE 10H15 À 11H45

L'atelier des tout-petits

Le machin
Venez partager un moment de complicité avec vos tout-petits lors d'ateliers d'éveil (construction, manipulation, patouille, lecture, jeux de doigts, ...) en lien avec un album.

> médiathèque Montesquieu
12 mois/4 ans - gratuit sur inscription

VENDREDI 3 JUILLET

Sortie nationale



LA BATAILLE DE GAULLE : J'ÉCRIS TON NOM

Juin 1940. La France s'effondre et signe l'armistice. Au milieu du chaos, un homme refuse de céder. Seul contre tous, ce général inconnu s'échappe vers Londres pour sauver ce qu'il reste

d'un rêve : la liberté. Sans armée, sans appui, sans espoir. Mais avec une folle conviction : la France, sa France, n'a pas déposé les armes. Il tente un ultime pari : convaincre le monde que la bataille de France n'est ni terminée, ni perdue. La réalité est têtue, et lui donne tort. Mais peu à peu se lèvent autour de lui en Angleterre, en France et en Afrique des résistants de l'ombre, des lycéens révoltés, des soldats déterminés. Leur foi, leur audace, leur rage de liberté défient l'Histoire qui semblait pourtant écrite d'avance.

> cinéma Le Calypso

JEUDI 2 ET VENDREDI 3 JUILLET DE 16H30 À 22H30

Guinguette éphémère

Au programme, ambiance musicale le jeudi, karaoké le vendredi

> parc Leblanc

SAMEDI 4 JUILLET

Summer class

PAR L'ASSOCIATION EVIDANSE

Au programme, modern jazz, talons et danse théâtre

> gymnase Albert-Camus
+ d'infos en scannant le QR code ci-contre



SAMEDI 4 JUILLET DE 15H À 17H

Atelier créatif

AU FIL DES HISTOIRES DE MATISSE

Venez découvrir la technique et les œuvres en papiers découpés d'Henri Matisse, puis réalisez votre propre jardin de couleurs, à sa façon.

> médiathèque Montesquieu
Dès 5 ans (parents-enfants) - Gratuit sur inscription

SAMEDI 4 JUILLET DE 16H30 À 23H

Guinguette éphémère

SOIRÉE BARBECUE

> parc Leblanc
sur réservation au 06 18 39 19 32

LUNDI 6 JUILLET

Formation PSC

La Ville organise une formation aux gestes de secours PSC - premiers secours citoyen - à destination des jeunes castelvirois âgés de 10 à 17 ans

> castelvirois entre 10 et 17 ans - gratuit sur inscription auprès du service jeunesse et citoyenneté (jeunesse@viry-chatillon.fr)
Attention, nombre de places limité

La Ville vous concocte un programme estival animé et festif.

Rendez-vous le mois prochain pour découvrir à quoi ressemblera votre été à Viry !



PROJET SOLIDAIRE

LOUJAÏNA EN IMMERSION À TULÉAR

Loujaïna Ramet, étudiante castelviroise de 23 ans, est partie plus de trois mois en stage au sein d'une organisation non gouvernementale (ONG) à Madagascar... l'occasion d'élaborer un projet individuel d'échange interculturel entre le Castel'jeune de Viry-Chatillon et le foyer social de jeunes filles de Tuléar.



« C'est dans le cadre de mon bachelor universitaire de technologie en carrières sociales, en 2025, que j'ai choisi de faire mon stage à Madagascar. Je souhaitais intervenir dans le cadre de la solidarité internationale et découvrir un pays aux problématiques sociales différentes de celles de la France. L'ONG Bel Avenir, qui intervient en faveur du développement local et contre l'extrême pauvreté, a répondu positivement à ma candidature. » Loujaïna a alors pu travailler à Tuléar : encadrement de jeunes, ateliers manuels et sportifs, visites culturelles, etc., et ainsi mettre en place son projet d'échange entre le collectif Castel'jeune – des Castelvirois âgés de 12 à 15 ans, guidés par le Service jeunesse et citoyenneté – et le foyer social de jeunes filles de Tuléar, accompagné par les ONG Bel Avenir et Eau de coco.

Séduite par le projet de Loujaïna, la Ville a décidé de lui octroyer une bourse

d'un montant de 500€. Après des temps de sensibilisation auprès des jeunes de Viry-Chatillon et de Tuléar, un premier contact ayant été établi en visioconférence (photo de droite), ces derniers ont aujourd'hui décidé d'échanger numériquement lettres, photos, dessins, vidéos afin de découvrir leur quotidien, leur environnement, leurs traditions, coutumes, et loisirs. « Ce stage à l'étranger m'a beaucoup apporté, tant sur le plan professionnel que personnel. Au-delà de la mise en pratique de mes connaissances théoriques et de la découverte d'un nouveau contexte socio-politique, il m'a permis de m'ouvrir au monde et de développer mon autonomie. C'est également très enrichissant de monter un projet et d'offrir à d'autres jeunes la possibilité de découvrir un pays, d'apprendre à apprécier et respecter les différences culturelles. ». Aujourd'hui, Loujaïna poursuit ses études en Master sciences

« C'est très enrichissant d'offrir à d'autres jeunes la possibilité de découvrir un pays et les différences culturelles. »

de l'éducation, et ce projet solidaire en parallèle : « C'est un peu le prolongement de mon expérience à Madagascar. Nous sommes en train de préparer trois vidéos : Je te présente ma ville, Qu'est-ce-qu'on mange aujourd'hui ? et Je te présente ma culture. Nous prévoyons également un échange de lettres sur le thème Ma vie de rêve ».

Un bilan de cette expérience est prévu avant la trêve estivale ; gageons qu'il sera une source d'inspiration pour le Castel'jeune et ses futurs projets.



Pour en savoir plus, contactez le Service jeunesse par mail : jeunesse@viry-chatillon.fr.

PREMIÈRES CHALEURS

QUELQUES PRÉCAUTIONS À PRENDRE

L'été arrive à grands pas avec son lot de journées plus ou moins chaudes. Les températures élevées ont un impact sur la santé et un effet immédiat sur l'organisme. Quel que soit son âge, il est essentiel de s'en protéger.

Les bons réflexes pour tous :

- boire de l'eau régulièrement et avant d'avoir soif ;
 - manger frais et équilibré ;
 - limiter le café et le thé, éviter l'alcool et les boissons très sucrées ;
 - porter des vêtements légers, amples et de couleur claire ;
 - se rafraîchir avec des douches tièdes ;
 - éviter les sorties jusqu'en fin de journée et rester plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé ;
 - privilégier les activités douces ;
 - aérer, limiter l'impact du soleil sur les surfaces vitrées (rideaux, volets, stores, etc.) et ouvrir les fenêtres quand elles sont à l'ombre ;
 - en cas de déplacement en voiture ou transport en commun, privilégier les heures les moins chaudes et emporter de l'eau en quantité suffisante.
- Certains médicaments sont susceptibles d'altérer les mécanismes de défense de l'organisme. En cas de doute, consulter votre médecin ou votre pharmacien.

Et pour les personnes à risque ?

Certaines personnes, plus fragiles en raison de leur âge, d'une grossesse ou d'une maladie, doivent être particulièrement vigilantes.

Si vous avez plus de 65 ans ou que vous êtes en situation de handicap, inscrivez-vous sur le registre canicule de la Ville. « Une personne de votre entourage peut s'en charger. En cas d'activation du plan canicule, vous bénéficierez ainsi d'une attention particulière des services municipaux. » rappelle Marie-Thérèse Vidal, adjointe au maire déléguée à la santé, au handicap et au logement. Plus d'informations et inscriptions sur www.viry-chatillon.fr. Vous pouvez également remplir le coupon ci-dessous.

En cas de malaise ou de coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le 15.



DES LIEUX DANS LA VILLE OÙ SE RAFRAÎCHIR :

- les espaces verts : les lacs, les bois des Coteaux de l'Orge, le jardin de la biodiversité, le parc André-Leblanc, le parc du Saut-Catet, etc. ;
- certains équipements publics : les médiathèques Montesquieu et Condorcet, le cinéma Le Calypso, la piscine des lacs ;
- une pièce équipée d'un système de climatisation dans les résidences autonomie La Forêt et Husson pour les personnes les plus fragiles.



PLUS D'INFORMATIONS

Service des aînés,
01 69 49 06 02.

INSCRIPTION SUR LE REGISTRE CANICULE

Nom :

Prénom :

Adresse :

Numéro de téléphone :

À déposer ou envoyer au Service des aînés,
La Tournelle, 149/151 boulevard Gabriel-Péri, 91170 Viry-Chatillon.

Les données personnelles renseignées dans le présent formulaire sont traitées par le Service des aînés, responsable de traitement, afin de gérer votre inscription. Pour en savoir plus sur la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits, reportez-vous à la notice correspondante. Vous pouvez aussi contacter le délégué à la protection des données : dpo@viry-chatillon.fr.

BÉNÉVOLAT

L'ÉPICERIE SOCIALE A BESOIN DE VOUS



© Christophe Hargoues

Ouverte deux demi-journées par semaine, l'épicerie sociale de Viry-Chatillon, gérée par la Croix-Rouge française, souhaite renforcer son équipe pour accompagner au mieux son public.

L'épicerie sociale est un dispositif qui permet d'acheter des denrées alimentaires et des produits d'hygiène et de première nécessité à des prix symboliques. Elle s'adresse à des personnes orientées par les acteurs sociaux du territoire. Chacune d'entre elles est suivie individuellement. De l'accueil à l'écoute, en passant par l'orientation, il s'agit de favoriser un retour progressif vers l'autonomie.

Aujourd'hui, une quinzaine de personnes permettent à l'épicerie sociale de fonctionner, en exerçant les différentes missions

de gestion : ramasse, mise en rayon, traitement administratif des demandes, accompagnement des publics, etc.

Vous souhaitez rejoindre l'équipe de bénévoles ? Vous devez avoir 16 ans minimum et disposer d'un peu de temps libre, le jeudi et/ou le vendredi.

« Les bénévoles interviennent aussi bien dans le fonctionnement de l'épicerie sociale que pour l'accompagnement des publics. »

À noter, la Croix-Rouge vous propose de bénéficier des formations nécessaires, notamment pour monter en compétences et devenir bénévole sur d'autres activités. N'hésitez plus : vous pouvez envoyer un mail à dt@croix-rouge.fr ou aller directement à l'épicerie sociale située au 9 avenue du-Bellay.

BRÈVE

ALZHEIMER.**DES ATELIERS POUR LES AIDANTS ET LES AIDÉS.**

L'association France Alzheimer Essonne soutient les aidants familiaux et les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée, à travers différents types d'activités : groupes de parole, cafés-mémoire, ateliers ou encore écoute téléphonique. Des rendez-vous sont proposés en juin à Viry-Chatillon, sur inscription, pour accompagner à la fois les malades et leurs proches.

L'atelier de gestion du stress et des émotions aura lieu les lundis 8 et 22 juin matin : il s'agit d'offrir aux aidants un moment de détente et d'échange, en s'appuyant sur des techniques comme la relaxation ou la sophrologie pour apaiser les tensions. En parallèle, l'atelier de mobilisation cognitive, qui se tiendra aux mêmes moments, vise à stimuler la mémoire et les capacités intellectuelles des malades à travers des exercices collectifs. Ces deux dispositifs favorisent également le lien social, la confiance en soi et le bien-être global des participants. Informations, tarifs et inscription au 01 60 88 20 07.



BRÈVES

**APPEL À PROJETS.
ANIMATION DU MARCHÉ
DE NOËL.**

L'édition 2026 du marché de Noël aura lieu du 27 au 29 novembre, dans le parc Leblanc. La commune souhaite proposer une diversité de disciplines artistiques dans les animations et lance un appel à projets : échassiers, danseurs, chars, art de la rue, groupes de musique en déambulation, parades, etc. Vous pouvez candidater jusqu'au 15 juin à 12h, en complétant le dossier téléchargeable via le QR code ci-contre. Le choix final se fondera principalement sur la qualité artistique des propositions, leur pertinence technique, l'expérience et les références du candidat, sa capacité à animer différents publics ; le coût des prestations devra être compatible avec le budget alloué.

**BIENVENUE À NEW DANCE
GENERATION/NEW ZEN
GENERATION**

Un nouveau studio a ouvert ses portes au 9 rue de Ris à Viry. Venez profiter d'un espace lumineux dédié au mouvement et à la détente, avec une très belle vue sur la Seine ! Les samedis 13 et 20 juin, les professeurs organisent un stage découverte yoga et voyage sonore (respiration, mouvement et relaxation au son des instruments) de 10h à 11h30 et une initiation au west coast swing (danse en duo, moderne, fluide, sur les musiques actuelles) de 14h à 15h15. Inscriptions au 06 15 89 74 86 ou par mail à newdancegeneration@gmail.com. Plus d'infos sur le site Internet www.newdancegeneration.com.

HORS LES MURS

QUAND PATRIMOINE ET ŒUVRES CONTEMPORAINES SE RÉPONDENT

L'Aérodrome, situé dans le quartier de Port-Aviation, accueille l'exposition L'Envolée jusqu'au 4 juillet. Les œuvres proposées par le Fonds départemental d'art contemporain de l'Essonne réactivent ce lieu chargé d'histoire, dont la mémoire nourrit le regard des artistes.



Vernissage de l'exposition L'Envolée, samedi 23 mai.

Port-Aviation est le premier aérodrome organisé au monde, en 1909, à Viry-Chatillon... Un vaste cirque aérien où les premiers appareils volent devant un public curieux et stupéfait. Avec une piste elliptique de quatre kilomètres

Sept artistes à découvrir :
Florian et Michael
Quistrebert, Sanna
Kannisto, Alain Bublex,
Jean-François Fourtou,
Odonchimeg Davaadorj et
Yassine Mekhnache.

et des tribunes de sept-mille places, il devient rapidement un lieu majeur des premières expérimentations aériennes et des records battus.

Le mess des officiers de l'époque, devenu l'Aérodrome, est aujourd'hui le seul témoin bâti de cette époque. Les sept artistes réunis pour l'occasion interrogent ce qui rend le vol possible : le vent, la gravité, les forces invisibles, les formes du déséquilibre et de l'équilibre... Comment habite-t-on le ciel ?

Comment le partage-t-on avec les autres êtres vivants ? Comment façonne-t-il notre imaginaire ? Pour répondre à ces questions, parcourez la dizaine d'œuvres exposées - sculptures, vidéos, installations et images - et renouez avec l'esprit d'expérimentation et d'audace des premiers aviateurs.

**INFORMATIONS PRATIQUES**

L'Envolée
L'Aérodrome, 80 avenue Baronne-de-Laroche
Tout public - Entrée libre
Mercredis de 10h à 12h et de 14h à 17h, samedis de 14h à 17h, jusqu'au 4 juillet.
Durée de la visite : 1h/1h15



Exposition 2025.

ARTS PLASTIQUES

LES ÉLÈVES
À L'HONNEUR

Jusqu'au samedi 20 juin,
découvrez les œuvres des
élèves du département des
arts plastiques dans la grande
galerie de l'espace culturel
Condorcet.

Les arts plastiques sont une des quatre disciplines enseignées par la Cité des Arts, aux côtés du théâtre, de la musique et de la danse. Dessin, peinture, illustration-BD et sculpture sont proposés aux enfants à partir de six ans, aux adolescents et aux adultes. Au-delà de l'apprentissage, chaque saison est marquée par une symphonie de créativité que cette exposition vous propose de découvrir. En vous présentant plus de 300 œuvres, la Cité des Arts vous ouvre les portes sur le travail mené par les 208 élèves tout au long de l'année ; la diversité des techniques enseignées : aquarelle, acrylique, gouache, pastels à l'huile, collage, modelage et sculpture, etc. ; et la poésie des thématiques abordées - les couleurs, la mode, l'art

optique, le paysage, la nature et les animaux pour les plus jeunes et de charmantes dinettes au pastel sec, un joli parcours en Mésopotamie ou encore du graphisme plus abstrait pour les adultes. Et, qui sait, peut-être aurez-vous envie d'essayer ? Ne tardez pas, les inscriptions pour la saison 2026/2027 sont ouvertes jusqu'au 21 juin. Rendez-vous sur www.grandorlyseinebievre.fr/conservatoire-de-viry-chatillon.

GRANDE GALERIE DE L'ESPACE
CULTUREL CONDORCET

Entrée libre aux horaires d'ouverture :
mardi de 14h à 18h ; mercredi de 10h à 13h et de 14h à 19h ; jeudi de 16h à 19h ;
vendredi de 14h à 18h et samedi de 10h à 18h.

BRÈVE

VIRY GAMES. RENDEZ-VOUS SAMEDI 13 JUIN.

L'espace Edmond-Delfour ouvre ses portes aux gamers passionnés, de 10h à 18h, pour la 3^e édition de ce rendez-vous dédié aux jeux vidéo et au sport électronique.

Au programme : tournois et lots à gagner, qualificatifs Arma masters, ateliers dont réalité virtuelle et quiz, zone freeplay, Sim racing, circuit Mario Kart, etc.

Entrée gratuite. Tout public.
Inscription FC 26 : 5€.



PLUS D'INFORMATIONS

sur le site de l'association
castelviroise Les Aigles
essonniens,
www.les-aigles-essonniens.fr,
ou auprès de la Direction de la
vie culturelle et citoyenne au
01 78 84 03 07.



ATHLÉTISME

RENDEZ-VOUS À L'ATHLÉ 91
TRACK FESTIVAL

Le parc des sports Henri-Longuet reçoit la 4^e édition de ce meeting devenu incontournable, samedi 13 et dimanche 14 juin.

À vos agendas pour un weekend de performances et de records en présence d'athlètes de renom comme Armand Duplantis, qui sera présent sur le sautoir du saut à

la perche. Vous y retrouverez des épreuves de niveau départemental à international, ouvertes aux handisports, avec des séries et des finales palpitantes ; le tout dans une ambiance festive et musicale.



PLUS D'INFORMATIONS

Samedi 13 juin de 13h à 20h
dimanche 14 juin de 10h à 16h30
Parc des sports Henri-Longuet, pistes
Rebello-Doucouré

PATRIMOINE

LE NYMPHÉE ROUVRE SES PORTES

À l'occasion de la saison estivale, la Ville vous invite à (re)découvrir la grotte aux coquillages. Un site patrimonial unique et surprenant, à visiter au sein du domaine de Piédefer.

Au 21 de la rue Maurice-Sabatier, vous pouvez ainsi retrouver un bâtiment réunissant des services municipaux,

la salle des mariages, l'espace culturel Condorcet comprenant la médiathèque et la grande galerie, et... le Nymphée. Profitez des prochaines dates d'ouverture au public de cet espace atypique, monument classé historique depuis 1983 : une grotte décorée de coquillages, construite entre 1674 et 1692, exemple rare de ce type de patrimoine. Cet été, le Nymphée sera ouvert les samedis 13, 20 et 27 juin ; 4, 18 et 25 juillet ; 8 et 22 août ; 12 et 26 septembre



de 14h à 17h ; et exceptionnellement les samedi 19 et dimanche 20 septembre, de 14h à 18h, à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.

Un moment privilégié pour savourer pleinement le cadre culturel, naturel et historique du domaine de Piédefer lors d'une promenade dans son parc ombragé !

BRÈVE

APPEL À PROJETS. CRÉATION D'UNE FRESQUE MURALE.

Dans le cadre du budget participatif 2026, une fresque va être réalisée sur le mur d'une salle municipale donnant sur la rue Francoeur.

D'une surface de 87 m², conçue pour une durée minimale de cinq ans, l'œuvre devra illustrer une ville verte et durable. Les artistes ou collectifs d'artistes professionnels peuvent déposer leur candidature avant le 12 juin. La sélection portera sur trois critères : la qualité esthétique, le prix, et l'intégration et la mise en valeur des contraintes du mur. Retrouvez toutes les informations en scannant le QR code ci-contre.



ASSOCIATIONS

LES DEMANDES DE SUBVENTION 2027 SONT OUVERTES

La Ville propose aux associations un accompagnement dans les domaines juridique, administratif ou encore organisationnel ; ainsi que l'attribution de subventions, pour le financement de projets spécifiques.



Les associations à l'honneur lors de la FAB 2025.

Vous êtes une association castelviroise et souhaitez bénéficier d'un soutien financier ? Vous avez jusqu'au 11 septembre pour remplir votre dossier accessible sur www.viry-chatillon.fr ou en scannant le QR code ci-dessous. Présentation et fonctionnement de l'association, partenariats, données financières, actions menées et projets pour 2027 sont autant d'éléments qui permettront d'évaluer vos besoins et de justifier le montant de la subvention demandée. Sans oublier la signature du contrat

d'engagement républicain grâce auquel vous certifiez « respecter les principes de liberté, d'égalité, de fraternité et de dignité de la personne humaine ainsi que les symboles de la République [...], ne pas mettre en cause le caractère laïque de la République [...] et [vous] abstenir de toute action portant atteinte à l'ordre public ».



PLUS D'INFORMATIONS

auprès du Service vie associative, place René-Coty, 01 78 84 03 07,

vie.associative@viry-chatillon.fr.



ÉVÉNEMENT

LES LACS EN MUSIQUE, SAMEDI 20 JUIN



La Fête des lacs aura lieu samedi 20 juin, avec en point d'orgue un concert de clôture aux airs de prélude à la Fête de la musique.

Comme chaque année, la Fête des lacs marque le début de l'été à Viry-Chatillon. Les habitants ont rendez-vous de 10h à 18h, autour du bassin de l'Amiral-Merveilleux-du-Vignaux et sur l'esplanade Henri-Longuet, pour une journée festive et conviviale. Au programme, des animations pour petits

et grands : jardi'grimp (escalade), freestyle run, parcours ninja, cible géante, tir à l'arc, jeux d'eau, balades à poney, maquillage... De nombreux foodtrucks seront également présents pour satisfaire toutes les envies gourmandes : burgers, crêpes, barbe à papa, pizzas, confiseries...

À partir de 19h, la Fête de la musique prendra le relais. Des groupes castelvirois, sélectionnés dans le cadre de l'appel à projets de la Municipalité, ouvriront la soirée avant le concert de The Love Beatles à 20h30. Le groupe fera revivre les plus grands titres des Fab Four et plongera le public dans l'univers mythique des années 60, avec un son fidèle et une énergie communicative. Pour ceux qui ont toujours rêvé de voir les Beatles sur scène, l'occasion est là.

La soirée se poursuivra avec un DJ set assuré par l'association Les Ré'Acteurs.



FÊTE DES LACS/FÊTE DE LA MUSIQUE
Samedi 20 juin à partir de 10h - entrée libre
abords du bassin de l'Amiral-Merveilleux-
du-Vignaux et esplanade Henri-Longuet

BRÈVE

JEUNESSE. SE PROJETER DANS UNE NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE !

Pour aborder la nouvelle année scolaire en toute confiance, le Service jeunesse propose gratuitement aux collégiens, de la 6^e à la 2nde (nouvel entrant), une semaine mêlant révisions scolaires et développement personnel. Du 17 au 21 août, de 9h à 16h30, les élèves bénéficieront de cours de français, mathématiques, anglais, savoir-être et expression orale (diction, rapport à l'autre, confiance en soi, langage corporel, exercices d'improvisation) afin de reprendre le rythme, consolider les acquis et gagner en confiance avant la rentrée. Les inscriptions, obligatoires, ont démarré.

Retrait des dossiers auprès du Service jeunesse et citoyenneté, 21 rue Maurice-Sabatier, ou sur simple demande par mail à jeunesse@viry-chatillon.fr ou au 01 78 84 03 02/10.

CAP SUR L'ÉTÉ

BAIGNADE ET MINI-GOLF AU PROGRAMME



Le bassin extérieur de la piscine des lacs avant les travaux

Deux lieux incontournables de la saison estivale s'apprêtent à rouvrir. Pas de doute, l'été approche à Viry-Chatillon !

Le bassin extérieur de la piscine des lacs et son solarium, fermés l'été dernier en raison d'importants travaux, rouvriront les 13 et 14 juin. Pour l'occasion, deux journées d'animations attendent les Castelvirois : VR aquatique

(réalité virtuelle), structures gonflables, initiations sportives, musique... Le bassin sera ensuite accessible tous les week-ends de juin - le samedi de 10h30 à 12h45 et de 14h30 à 18h, et le dimanche de 9h à 13h30 et de 14h30 à 18h - avant le passage aux horaires d'été. Les 18 pistes du mini-golf rouvriront quant à elles à partir du 6 juin et jusqu'en septembre, les mercredis, vendredis, samedis et dimanches de 14h à 21h. L'équipement pourra toutefois fermer en cas de mauvaises conditions météorologiques.

JEUNES QUI OSENT

LE HANDISPORT

L'événement fait son retour pour une journée de découverte, d'inclusion et de dépassement de soi qui aura lieu mercredi 8 juillet de 10h à 17h. Vous avez entre 12 et 17 ans ? Inscrivez-vous auprès du Service jeunesse et citoyenneté !

Pour la quatrième année consécutive, les Jeunes qui osent sont à Viry-Chatillon. Organisée par la Ville en partenariat avec le comité départemental handisport, cette initiative gratuite permet aux jeunes du territoire de vivre une expérience sportive ludique et unique autour de l'inclusion. Une occasion exceptionnelle de découvrir des disciplines sportives adaptées, de changer de regard sur le handicap, et surtout, de s'amuser en équipe ! En 2025, les participants avaient pu s'initier au rugby-fauteuil, au tir à l'arc ventouse et au para-badminton.

INTÉRESSÉ PAR L'ÉDITION 2026 ?

Renseignez-vous par mail auprès du Service jeunesse et citoyenneté (jeunesse@viry-chatillon.fr). Réservation obligatoire – places limitées.

PERMIS DE CONDUIRE : UNE BOURSE MUNICIPALE À PARTIR DE 17 ANS

Vous avez entre 17 et 25 ans et souhaitez passer le permis B ? La Ville vous accompagne dans ce projet et vous offre un financement à hauteur de 250 €, en contrepartie d'un engagement de 14 heures effectuées dans une association reconnue d'intérêt public ou un service municipal. Retrait des dossiers auprès du Service jeunesse et citoyenneté (21 rue Maurice-Sabatier). Renseignements et accompagnement pour votre candidature au 01 78 84 03 02 ou au 01 78 84 03 10, ou par mail à jeunesse@viry-chatillon.fr.

LE BAFA (BREVET D'APTITUDE AUX FONCTIONS D'ANIMATEUR)



Vous habitez Viry-Chatillon et avez entre 16 et 25 ans ? La Ville propose une aide de 150 € pour financer votre formation au BAFA, en échange de 4 heures d'activité d'intérêt collectif réalisées au sein d'une association reconnue d'intérêt public ou d'un service municipal.

Le brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur est un diplôme qui permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs. Un engagement unique, accessible dès 16 ans !

Renseignements auprès du Service jeunesse et citoyenneté au 01 78 84 03 02 ou par mail : jeunesse@viry-chatillon.fr.



Remise de dictionnaires pour les élèves passant en CP, juin 2025.

REMISE DES DICTIONNAIRES ET DES CALCULATRICES PAR LA CAISSE DES ÉCOLES.

Chaque année en juin, la Caisse des écoles remet des dictionnaires et des livres aux enfants passant de la grande section au CP (521 lots sont prévus en 2026), ainsi que des calculatrices et des dictionnaires d'anglais (438) à ceux passant du CM2 à la 6^e. Un présent symbolique remis par un élu du conseil municipal, qui acte un passage vers l'univers des plus grands.

La Caisse des écoles développe des projets tout au long de l'année, de la réussite éducative aux classes de découverte en passant par les actions citoyennes ou encore le portage de la Cité éducative. La structure est toujours à la recherche de nouveaux membres pour s'investir. Intéressé ? Contactez le 09 75 88 63 39.

DU POTAGER À L'ASSIETTE

LA LUDO-BIBLIOTHÈQUE CULTIVE LES ÉCO-GESTES EN FAMILLE

Dans le cadre du festival Ecofest, la ludo-bibliothèque Émile-Bayard met à l'honneur son projet participatif Du potager à l'assiette, lancé en février dernier pour inviter les familles à jardiner ensemble.

Installé dans la cour de la structure, le potager partagé permet aux participants de découvrir le cycle des saisons, les besoins des plantes et le plaisir de cultiver collectivement, à travers des ateliers accessibles à tous, sans

prérequis en jardinage. Après les semis repiqués au printemps, les plantations poursuivent aujourd'hui leur croissance... tout comme les échanges entre habitants. À l'occasion d'Ecofest, la ludo-bibliothèque propose de prolonger aussi l'expérience en cuisine, avec Joe, le pain de l'amitié, un atelier autour des secrets de fabrication du levain, samedi 13 juin à 15h. Pendant toute la durée du festival, des jeux autour des éco-gestes seront également proposés aux visiteurs.



PLUS D'INFORMATIONS

ludo-bibliothèque Émile-Bayard
Ateliers parents-enfants dès 6 ans
Gratuit, sur inscription sur place ou par mail à
ludotheque.virychatillon@grandorlyseinebievre.fr



ON VOUS EN PARLE...

INSCRIPTIONS AU #VIRYVILLAGESPORTS



Activités autour du cirque, lors de l'édition 2025

Cet été, la Ville propose aux enfants un programme sportif varié et ludique à la halle des sports (11 impasse Francœur).

Encadrés par des éducateurs qualifiés, les jeunes participants pourront découvrir de nombreuses activités : jeux collectifs, ateliers d'agilité, parcours de motricité, sports de plein air ou encore défis coopératifs.

Les matinées seront consacrées à différentes thématiques sportives - sports d'équipe, activités de coordination, jeux d'opposition... - tandis que

les après-midis permettront de s'initier à des pratiques originales et de nouvelles disciplines. Le nombre de places étant limité, l'inscription est obligatoire et s'effectue à la semaine afin de garantir un accueil de qualité. Les inscriptions auront lieu au Service des sports (31 avenue du Général-de-Gaulle) les mercredis 17 et 24 juin de 8h à 12h, ainsi que les jeudis 18 et 25 juin de 13h30 à 17h30.



PLUS D'INFORMATIONS

auprès de la Direction des sports
au 01 69 12 30 22.

RÉGION ÎLE-DE-FRANCE

WORLDSKILLS. VALORISER LES SAVOIR-FAIRE PROFESSIONNELS.

Organisé tous les deux ans par l'association WorldSkills France, WorldSkills est un grand concours destiné aux jeunes de moins de 23 ans, quel que soit leur statut : lycéens, étudiants, apprentis, salariés, entrepreneurs ou artisans. Il valorise les savoir-faire professionnels à travers des épreuves techniques exigeantes dans de nombreux métiers : boulangerie, coiffure, mécanique, numérique, construction, arts, hôtellerie-restauration ou encore métiers du végétal. Chaque candidat relève des défis concrets correspondant aux compétences de son domaine, évaluées par des jurys de professionnels.

En Île-de-France, les inscriptions aux sélections régionales, soutenues par la Région, sont ouvertes jusqu'au 5 octobre 2026.

Intéressé ?

Rendez-vous sur <https://www.worldskills-france.org/la-compétition/participer-a-la-compétition>. Plus d'infos sur le site Internet de la région, www.iledefrance.fr.

GROUPE AINSI VA LA VILLE LA JEUNESSE CASTELVIRROISE À L'HONNEUR

La jeunesse est une richesse précieuse et l'avenir de notre ville se construit chaque jour à ses côtés. À Viry-Chatillon, nous avons fait le choix d'accompagner les jeunes à chaque étape de leur parcours, en leur offrant les moyens de s'épanouir, d'apprendre, de s'engager et de réussir.

Ce n'est pas un hasard si le premier budget de la commune est celui consacré à l'éducation, la Ville investissant massivement et régulièrement dans ses écoles, qu'il s'agisse de rénovations thermiques et même de créations, à l'image de l'extension de l'école Louise Michel ou de la construction de la nouvelle école des Bleuets.

Cet engagement se traduit également par de nombreuses actions concrètes. Les dispositifs de la Cité éducative, le tutorat d'excellence de l'Institut Louis Germain ainsi que le soutien scolaire au mois d'août soutiennent les enfants et leurs familles afin de favoriser l'égalité des chances. Les remises de dictionnaires aux élèves de primaire et de calculatrices aux collégiens,

marquent des étapes importantes de leur scolarité, tandis que les départs en classes de découverte ouvrent les horizons et nourrissent la curiosité.

Nous encourageons également l'expression, la citoyenneté et l'esprit d'initiative. Le concours d'éloquence permet aux jeunes de développer leur confiance et leur capacité à prendre la parole. À travers le dispositif « Jeunes qui osent », nous valorisons les projets portés par notre jeunesse. Le Conseil municipal des enfants participe activement à la vie de la cité, notamment lors des cérémonies patriotiques et des grands rendez-vous municipaux comme le Lac'Athlon.

Parce que l'épanouissement passe aussi par le sport, Viry Village Sports propose chaque année des activités accessibles à tous, favorisant le vivre-ensemble et la découverte de nouvelles disciplines. Nous accompagnons également l'autonomie des jeunes grâce à la bourse municipale au permis de conduire ou aux stages que nous offrons au niveau des services de la Ville

ainsi que via les entreprises privées lors de notre Forum Job Jeunesse, véritable coup de pouce vers l'emploi et l'indépendance.

Ces politiques ambitieuses portent leurs fruits. Elles viennent d'être saluées par deux distinctions nationales remportées par notre Conseil municipal des enfants, le "Coup de cœur du jury" du Prix de la démocratie ainsi que le prix AMIF, catégorie CME villes de plus de 30 000 habitants, récompensant la qualité de son engagement et le dynamisme de notre démarche citoyenne.

Ces réussites sont le résultat d'un travail collectif mené avec les élus, les agents municipaux, les enseignants, les associations et les familles. Ensemble, nous continuerons à faire de Viry-Châtillon une ville attentive à sa jeunesse, qui croit en ses talents et lui donne les moyens de construire son avenir.

L'ENSEMBLE DES ÉLUS DU GROUPE

GROUPE VIRY JUSTE ET DURABLE LA DÉPOLLUTION DES LACS : APRÈS L'INACTION, LA RÉCUPÉRATION

Début avril, quelques semaines après la réélection de la majorité sortante, une opération de l'EPT de dépollution des lacs a permis l'extraction de nombreux pneus, qui ne remplissaient plus leur fonction initiale de brise-vague. Cette opération doit être saluée, puisqu'elle répond aux enjeux environnementaux de protection de cet Espace Naturel Sensible (ENS). Mais la méthode questionne et s'inscrit dans un beau plan de communication. Monsieur le Maire affirme ainsi que l'opération est « programmée depuis un moment » ; entretenant donc le flou sur sa planification ; et l'annonce par le plus grand des hasards pendant la période électorale. Le moment est d'autant plus opportun que plusieurs collectifs et associations se sont saisis du sujet, pour dénoncer le manque d'actions contre les pollutions des lacs.

Afin de décrédibiliser les anciennes majorités de gauche, qui ont par ailleurs fait un gros travail de dépollution, Monsieur le maire prétend que les pneus furent « installés dans les années 2000 ». Corrigons cette contre-vérité : ces pneus datent des années 80, sous la mandature d'Henri Longuet (DVD). Ses équipes avaient laissé les lacs dans un état déplorable.

Les 12 dernières années n'ont visiblement pas été suffisantes pour agir, et les questions environnementales ne deviennent un sujet que lorsqu'il faut faire bonne figure. À l'image du fonctionnement instauré par Monsieur Vilain, l'équipe majoritaire fait le choix de ne pas impliquer les acteurs locaux engagés pour la protection de l'environnement. Elle entretient l'opacité sur les structures de gestion de ces lacs et préfère même pénaliser les bonnes volontés avec des arrêtés ; sous

prétexte d'enjeux sécuritaires ; plutôt que de leur donner les moyens d'agir et de soutenir ces actions bénévoles.

L'absence de transparence et de concertation est un thème récurrent de la majorité, puisque l'année passée, les analyses de pollution aux cyanobactéries n'étaient pas communiquées publiquement, malgré les demandes répétées d'acteurs associatifs. Monsieur Bérenger, Madame Troubat : il est bien temps d'agir, nous vous en remercions. Mais l'écologie ne se fait pas sans concertation, sans écoute des spécialistes et lorsque le calendrier vous arrange. L'urgence climatique nous oblige à agir toute l'année et rapidement.

AIMY CALENDREAU
viryjustetdurable@gmail.com

GROUPE VIRY EN COMMUN ! VOUS AVEZ DIT "DÉMOCRATIE" ?

Lors du conseil municipal du 20 mai, nous comptons défendre des règles plus justes et respectueuses du pluralisme. Délais trop longs pour les questions orales et les vœux, droit d'amendement limité, expression

inégaie des groupes: nous comptons proposer des ajustements concrets. Notre objectif est simple: garantir à chaque élu les moyens d'agir, informer les habitants en toute transparence et faire vivre pleinement

la démocratie locale. Nous continuerons à porter ces propositions dans l'intérêt de tous.

AURÉLIEN PÉROUMAL & KÉ NDIAYE
Conseillers municipaux ne faisant pas partie de la majorité
aurelien.peroumal@viryencommun.fr

MOUSTIQUES TIGRES

LA LUTTE COMMENCE CHEZ SOI !

Si la Ville mène régulièrement des actions d'entretien et de surveillance des espaces publics, la lutte contre la prolifération du moustique tigre se joue avant tout à l'échelle individuelle. En effet, près de 80 % des lieux de ponte se situent dans les espaces privés : jardins, terrasses, balcons, cours ou patios.

Reconnaissable à sa petite taille et à ses rayures noires et blanches, le moustique tigre est désormais présent dans une grande partie du territoire. Il se développe principalement dans les eaux stagnantes du quotidien et se déplace peu. Lorsqu'il est observé à proximité d'une habitation, son lieu de naissance se trouve souvent dans un environnement immédiat. La mobilisation de chacun est donc essentielle pour limiter sa prolifération.

Quelques gestes simples permettent d'agir efficacement :

► **Supprimer les eaux stagnantes :** après chaque pluie ou arrosage, prenez le temps de vider les coupelles, récipients, seaux ou pots susceptibles de retenir l'eau. Certains équipements sont parfois oubliés : pieds de parasol, mobilier extérieur, bâches ou objets décoratifs.

► **Limiter les zones propices au développement des larves :** il est conseillé de ranger ou retourner les objets creux, de mettre à l'abri les jouets d'extérieur et d'évacuer les équipements inutilisés pouvant accumuler de l'eau.

► **Sécuriser les réserves d'eau :** les récupérateurs d'eau de pluie doivent rester hermétiquement fermés ou être équipés d'un dispositif de protection adapté, comme une moustiquaire à mailles fines.

► **Veiller au bon entretien des extérieurs :** un nettoyage régulier des gouttières, regards et dispositifs d'évacuation permet d'éviter la stagnation de l'eau autour des habitations.

Au-delà des nuisances liées aux piqûres, le moustique tigre peut également être vecteur de certaines maladies. La



prévention constitue donc un enjeu de qualité de vie et de santé publique.

La collectivité poursuit ses actions sur l'espace public, mais seule une vigilance collective permettra de freiner durablement la présence du moustique tigre. Chacun, à son échelle, peut contribuer à cette démarche citoyenne par des gestes simples, réguliers et efficaces.



PLUS D'INFORMATIONS
sur santepubliquefrance.fr

BRÈVES

COMMÉMORATION. APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE.

La cérémonie commémorative de l'Appel du 18 juin 1940 aura lieu jeudi 18 juin, à 11h, au parc Leblanc, sur la stèle du Général-de-Gaulle.

VOISINAGE. POURQUOI NE PAS ORGANISER UNE FÊTE DE RUE ?

À l'initiative des habitants, ces rendez-vous permettent aux riverains

d'une même rue ou d'un même quartier de se retrouver autour d'un repas, dans une ambiance conviviale, propice aux échanges et à la bonne entente. Si vous souhaitez organiser une fête de rue, contactez le Service vie locale par mail sur vielocale@viry-chatillon.fr, afin de bénéficier des autorisations légales, dont l'arrêté d'occupation du domaine public permettant de fermer la rue momentanément. La Ville prête également des barrières sur demande.

DÉCHETS ALIMENTAIRES. AYEZ LE RÉFLEXE DU TRI !

Pour en savoir plus sur le tri des déchets, récupérer un kit ou des sacs orange, rendez-vous sur le stand des éco-animateurs du Grand-Orly Seine Bièvre dimanche 7 juin de 9h à 13h sur le marché. Et n'oubliez pas, rien ne se perd, tout s'orange !

LA QUESTION FACEBOOK

EST-CE QUE JE PEUX PASSER LA TONDEUSE DANS MON JARDIN LE DIMANCHE ?

Si vous souhaitez jardiner le week-end c'est possible, mais attention à respecter les contraintes et horaires imposés. En effet, selon l'arrêté municipal de mars 2024 relatif à la lutte contre le bruit à Viry-chatillon, l'usage d'appareils bruyants comme la tondeuse ou la tronçonneuse n'est pas permis les dimanche et jours fériés. La réalisation des travaux de jardinage et de bricolage reste néanmoins autorisée du lundi au samedi de 8h à 20h. Cette règle vise à préserver la tranquillité de l'ensemble des riverains.

COPROPRIÉTAIRES. UN CYCLE DE FORMATIONS GRATUITES PROPOSÉ PAR L'EPT.

Vous êtes copropriétaire ? Le Grand-Orly Seine-Bièvre (GOSB) vous propose un rendez-vous, un jeudi par mois de 18h30 à 20h, sur différentes thématiques : responsabilité du syndic, du conseil syndical et du syndicat des copropriétaires, aides à la rénovation énergétiques, entretien des portails et des portes de garage, gestion des sinistres... Retrouvez l'ensemble des dates et les modalités d'inscription en scannant le QR code ci-contre.



COLLECTE ÉPHÉMÈRE DONNER AU LIEU DE JETER, UN GESTE UTILE !

La Ville et le Grand-Orly Seine Bière organisent régulièrement des collectes - appareils électriques, textile, articles de sport. Qu'ils soient hors d'état de marche, usagés ou abîmés, donnez les objets que vous n'utilisez plus : ils seront réparés ou recyclés, et serviront peut-être de nouveau. Un geste bon pour l'environnement. Vous pouvez déposer :

- **des articles de sport** : vélos, rollers, skateboards, protections et accessoires, loisirs extérieurs, sports de balle et de raquette, sports nautiques, musculation et fitness, sports de montagne, etc. ;
- **des appareils électriques et électroniques** : téléphone, fer à repasser, bouilloire, perceuse, balance, console de jeu, ordinateur portable, imprimante, réveil, montre, lave-linge, cuisinière, etc. ;
- **du textile** : draps, vêtements, chaussures, maroquinerie, etc. Les articles doivent être secs et propres, dans un sac fermé (30 L).

Prochain rendez-vous : samedi 27 juin, de 14h à 17h, sur le parking du centre technique municipal, 20 avenue André-Malraux.

LA VILLE RECRUTE

La Municipalité recherche pour ses services :



➤ **un responsable du service des espaces verts (F/H)**
cadre d'emploi des techniciens territoriaux

➤ **un agent de surveillance de la voie publique (F/H)**
cadre d'emploi des adjoints techniques



PLUS D'INFOS

sur www.viry-chatillon.fr, rubrique La Mairie recrute.

Renseignements auprès de la Direction des ressources humaines, 01 69 12 62 92, recrutement@viry-chatillon.fr.

FERMETURE DES MÉDIATHÈQUES

Les médiathèques et ludo-bibliothèque de Viry-Chatillon seront fermées du mardi 9 au vendredi 12 juin, pour inventaires. Merci de votre compréhension.

RÉSIDENTIE AUTONOMIE VOTRE ÉLU À VOTRE RENCONTRE

Après un temps d'échange organisé fin avril entre les résidents des RA La Forêt et Husson, Jérôme Bérenger, maire, et Marc Celdran, adjoint au maire délégué aux seniors, une permanence de ce dernier a été instaurée dans chaque RA. Elle aura lieu une fois par mois, pendant deux heures.

Les prochains rendez-vous sont prévus à 14h, mardi 23 juin pour la RA LA Forêt et vendredi 26 juin pour la RA Husson.

Vous avez également la possibilité de prendre un rendez-vous en dehors de ces créneaux en appelant le 01 69 12 62 52.

CARNET

ILS SONT NÉS

25/03 William Scott Peter BUCHET • 30/03 Alessio, Léopold, Francis JOUSSET • 09/04 Fatimata SY • 03/04 Hafsa Fatim TRAORE • 10/04 Mathis, Ange-Pharell KOUADIO • 12/04 Milo SMICKLAS RUBIO • 16/04 Nyléa CHALAL

ILS SE SONT DIT OUI

18/04 Linda ZEKHMI et Fabien GOGUILLOT • 25/04 Johanna MORAÏTIS et Lassana CAMARA • 07/05 Santosh GUIRY et Vivien ANEBAJAGAN

ILS NOUS ONT QUITTÉS

23/03 Ali KACIOUI (87 ans) • 02/04 Léone BOUTRON née PAULUS (97 ans) • 06/04 Lucien PLANÇON (85 ans) • 10/04 sabella GENERO née CIMENTI (93 ans) • 13/04 Félicien PELAT (72 ans) • 14/04 Colette KUBLER née BRUYERE (87 ans) • 18/04 Jean-Pierre GAUTHIER (78 ans) • 23/04 Jean TICHOUX (87 ans) • 24/04 Marie-Thérèse PIGNOL (98 ans) • 25/04 Jean HÉBERT (86 ans) • 26/04 Mhoussini MOHAMED-KATIBOU (74 ans) • 27/04 Joao FERNANDES FIGUEIRA (85 ans) • 03/05 Farida BENALI (61 ans) • 05/05 Danielle PROT née COUDRAIS (84 ans).

NUMÉROS ET ADRESSES UTILES

HÔTEL DE VILLE ET MAIRIES DE QUARTIER

Hôtel de ville

Place de la République

01 69 12 62 12

accueil@viry-chatillon.fr

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Jeudi de 13h30 à 19h

Samedi de 9h à 12h

(Service état civil)

Mairie annexe du Plateau

Espace municipal des services au public - 13 avenue Jean-Mermoz

01 78 84 23 15

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :

de 8h30 à 12h

Mairie de quartier

des Coteaux de l'orge

La Maison rouge

14 avenue de Flandre

01 69 21 28 15

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :

de 13h30 à 17h30

Jeudi de 13h30 à 19h

LES DIFFÉRENTS SERVICES MUNICIPAUX

> affaires culturelles -

01 78 84 03 07

> aînés et handicap -

01 69 49 06 02

> archives, documentation et patrimoine historique -

01 69 12 62 19

> centre communal d'action sociale (CCAS) - **01 69 12 62 08**

> communication - **01 69 12 62 58**

> jeunesse et citoyenneté -

01 78 84 03 07

> logement - **01 69 12 62 09**

> petite enfance - **01 69 12 62 14**

> police municipale - **01 69 12 30 27**

> population (actes d'état civil) -

01 69 12 62 10 / 62 77

> régie municipale - **01 69 12 38 29**

> services techniques -

01 69 12 16 90

> sports - **01 69 12 30 22**

> urbanisme - **01 69 12 62 16**

> vie associative - **01 78 84 03 07**

> vie éducative - **01 69 12 38 20**

> vie locale - **01 78 84 03 07**

AUTRES

> régie eau des lacs de l'Essonne -

0800 091 003

> urgences fuite (24h/24) -

0800 091 002

> déchets - **01 78 18 22 24**

15 Samu | 17 Police

18 Pompiers

112 Urgences générales

VOS PERMANENCES

À L'HÔTEL DE VILLE

Conciliateur de justice

Sans rendez-vous, mercredi 15 juillet, de 9h à 11h.

À L'ESPACE MUNICIPAL DES SERVICES AU PUBLIC

Conciliateur de justice

Sans rendez-vous, mercredi 10 juin de 9h à 11h.

Agence départementale pour l'information sur le logement (Adil)

Sur rendez-vous au 01 78 84 23 15, lundi 15 juin.

Information Jeunesse

Sans rendez-vous tous les mercredis matin de 8h30 à 12h.

CCAS/Petite enfance

Sans rendez-vous, les lundis 15 et 29 juin de 8h30 à 12h.

Aînés/Handicap

Sans rendez-vous, les mardis 16 et 30 juin (handicap), et 9 et 23 juin (Aînés), de 8h30 à 12h.

À LA MAISON ROUGE

Mutuelle communale

Sans rendez-vous, vendredi 26 juin de 14h à 17h.

À LA MJC LES PASSERELLES

CIDFF - Centre d'information sur les droits des femmes et des familles

De 14h à 17h, les mardis 9 et 23 juin à l'antenne Aimé-Césaire (01 69 24 63 78) et les mardis 16 et 30 juin à l'antenne Saint-Exupéry (01 69 24 38 82).

Accueil Écoute Jeune (PAEJ)

Sur rendez-vous au 01 69 25 26 86, à l'antenne Saint-Exupéry les jeudis de 14h à 18h.

Conseil citoyen

Les membres du conseil citoyen peuvent recevoir sur rendez-vous - écrire à : conseilcitoyenvirypateau@gmail.com

PLIE Nord-Essonne

Permanence sur rendez-vous au 01 69 24 63 78 / 01 69 38 71 50 tous les mercredis de 9h à 17h30, à l'antenne Aimé-Césaire.

AU CCAS

Mutuelle communale

Sans rendez-vous, lundi 18 juin de 14h à 17h.

PERMANENCES DU MAIRE





VIRY GAMES

3^e ÉDITION

SAMEDI 13 JUIN 2026

10H -18H // ESPACE EDMOND-DELFOUR, 38 AVENUE DES SABLONS

QUALIFICATIFS



FC26

48 joueurs

**SUPER
SMASH BROS.
ULTIMATE**

48 joueurs

**MARIOKART
WORLD**

32 joueurs

**STREET
FIGHTER V**

16 joueurs minimum

Atelier VR / Freeplay / Quiz / SIM RACING / circuit MARIO KART
Association des Sports Vidéo Viry Essonne
Carte cadeaux à gagner

Sur réservation



TOUT PUBLIC | ENTRÉE GRATUITE | RESTAURATION SUR PLACE

Vie culturelle et citoyenne, 01 78 84 03 07

ou www.les-aigles-essonnien.fr

WWW.VIRY-CHATILLON.FR |



Cette compétition n'est pas associée ou sponsorisée par Electronic Arts Inc., Capcom® et Nintendo® • Crédits photos : ©pinggg.com • ©istock • Ville de Viry-Châtillon • Mars 2026.